

Privilege

M A R I N E

Since 1985

MANUEL PROPRIETAIRE



Feeling



32

Ce document comprend 78 pages, numérotées de 1 à 32, plus 46 pages de plans et schémas.

Votre vendeur

Nom _____
Adresse _____

est le représentant de **Privilège Marine** et vous apportera toute l'aide nécessaire pour résoudre les problèmes que vous pourriez avoir lors de la mise à l'eau et du matage, ainsi que pour les contrôles techniques de mise en service et d'entretien de votre bateau. Il vous assistera au besoin pour les démarches administratives d'immatriculation de votre bateau.

Dès que vous êtes propriétaire, prenez connaissance du manuel propriétaire livré avec votre bateau, datez et signez les récépissés ci-dessous et donnez (ou envoyez) le dernier à votre vendeur .

Conditions de garantie : voir page 29

Découper suivant les pointillés

Récépissé du manuel de propriétaire

Je soussigné :

Nom _____

Adresse _____

Propriétaire du FEELING 32 n° _____

déclare avoir reçu le manuel du propriétaire du voilier FEELING 32 comportant :

- la déclaration sécurité de conformité
- le certificat de conformité à la jauge type d'un navire de plaisance de série.

Ce navire de plaisance est couvert par les conditions de garantie figurant à la page 29 du présent Manuel du Propriétaire.

Cette garantie commence le _____ (date du jour)

Signature

SOMMAIRE

Introduction	Page 4
1. Catégorie de conception du navire	Page 5
2. Caractéristiques techniques	Page 6
3. Systèmes électriques	Page 8
4. Installation gaz	Page 12
5. Aménagement intérieur	Page 14
6. Circuit d'épuisement et sanitaire	Page 16
7. Envahissement	Page 19
8. Protection contre le feu	Page 19
9. Moteur	Page 23
10. Installation carburant	Page 25
11. Système de gouverne	Page 25
12. Navigation	Page 26
13. Protection contre la foudre	Page 27
14. Protection de l'environnement	Page 27
15. Armement de sécurité	Page 28
16. Manutention, transport, mise à sec	Page 28
17. Garantie et transfert de propriété	Page 29
18. Charte de la mer et les rivières	Page 31
19. SNSM (Société Nationale du sauvetage en mer)	Page 32

PLANS

1 Présentation	Page 34
2 Aménagement	Page 36
3 Accastillage	Page 38
4 Voilure	Page 40
5 Manœuvres	Page 42
6 Circuit de charges et puissance	Page 44
7 Tableau électrique 12 v	Page 46
8 Moyens de sauvetage	Page 48
9 Implantation électrique 12v	Page 50
10 Implantation 220V	Page 52
11 Appareil à gouverner	Page 54
12 Circuit gaz	Page 56
13 Evacuation et extincteurs	Page 58
14 Circuit d'eau douce	Page 60
15 Circuit d'assèchement	Page 62
16 Vannes et passe coques	Page 64
17 Implantation mécanique	Page 66
18 Circuit GO	Page 68
19 Eaux grises et noires	Page 70
20 Holding Tank	Page 72
21 Plan de grutage	Page 74
22 Manœuvre de dérive	Page 76
23 Liste des documents joints	Page 78

INTRODUCTION

Ce manuel a été compilé pour vous aider à utiliser votre bateau en sécurité et avec plaisir. Il contient des détails sur le bateau, les équipements fournis ou installés, ses systèmes et les informations sur leur utilisation. Lisez le soigneusement et familiarisez-vous avec le bateau avant de l'utiliser. Même lorsque votre bateau est catégorisé pour celles-ci, les conditions de mer et de vent correspondantes aux catégories de conception A, B et C varient depuis la forte tempête à des conditions sévères, ouvertes aux risques de vagues ou de rafales anormales, et sont par conséquent des conditions dangereuses, où seul un équipage expérimenté, en bonne forme, et entraîné, manœuvrant un bateau bien entretenu peut naviguer de manière satisfaisante.

Assurez vous que les conditions de vent et de mer prévues correspondent à la catégorie de conception de votre bateau, et que vous même et votre équipage êtes capables de manœuvrer le bateau dans ces conditions.

Ce manuel du propriétaire n'est pas un cours sur la sécurité de la navigation ou le sens marin. Si ce bateau est votre premier bateau ou si vous en changez pour un type de bateau avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'acquérir une expérience sur sa manœuvre et son utilisation avant d'en prendre les commandes. Votre revendeur, votre fédération nationale de voile ou de motonautisme ou votre yacht club seront ravis de vous informer sur les écoles de navigation ou les instructeurs compétents de la région.

Ce manuel du propriétaire n'est pas un guide détaillé d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté faites appel au constructeur du bateau ou à son représentant.

Utilisez toujours les services d'un professionnel expérimenté pour l'entretien, le montage d'accessoires. Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées, et documentées par des personnes compétentes. Le constructeur du bateau ne peut être tenu pour responsable de modifications qu'il n'aurait pas approuvées.

GARDEZ CE MANUEL EN LIEU SÛR ET TRANSMETTEZ LE AU NOUVEAU PROPRIETAIRE SI VOUS VENDEZ LE NAVIRE.

AVERTISSEMENT: *Nos bateaux sont régulièrement améliorés en fonction de l'expérience de nos clients et des recherches réalisées par le chantier, ainsi les spécifications données dans ce manuel propriétaire ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées sans préavis et sans obligation de mise à jour.*

Ce manuel à pour but de couvrir un maximum de renseignements et donc il se peut que des équipements ou des paragraphes ne concernent pas votre bateau. En cas de doute, référez-vous à l'inventaire qui a du vous être fourni par votre vendeur lors de votre commande.

1. CATEGORIE DE CONCEPTION DU NAVIRE

Votre **FEELING 32** rentre dans la catégorie de conception HAUTE MER (catégorie B).
Dans des conditions normales d'utilisation, votre bateau est conçu pour naviguer dans des vagues d'une hauteur significative jusqu'à 7m et des vents de force beaufort 10 ou moins, et résister dans des conditions plus sévères.

Cette capacité à naviguer dépend également des compétences de l'équipage, de ses capacités physiques, de l'entretien du bateau et de l'armement.

Soyez donc vigilant avant de prendre la mer.

Le Chantier Naval Privilège Marine ne peut garantir le parfait fonctionnement du navire dans des conditions de mer exceptionnelles (orage violent, ouragan, cyclone, trombe,...)

CATEGORIES DE CONCEPTION

Catégories de Conception	Type de navigation	Force du vent (Beaufort)	Vitesse du vent	Hauteur significative De vague à considérer
A	En haute mer	Jusqu'à 10 compris	Jusqu'à 28 m/s	Jusqu'à 7 m
B	Au large	Jusqu'à 8 compris	Jusqu'à 21m/s	Jusqu'à 4 m compris
C	A proximité des côtes	Jusqu'à 6 compris	Jusqu'à 17 m/s	Jusqu'à 2 m compris
D	En eaux protégées	Jusqu'à 4 compris	Jusqu'à 13 m/s	Jusqu'à 0.3 m compris

PRENEZ LA MER, PAS LES RISQUES

Consultez la météo avant de prendre la mer.

Au port : la capitainerie affiche tous les jours des bulletins météo et les prévisions pour les jours suivants.

Météo France au 08.36.68.08.08.

Navifax - direct au 08.36.70.18.52.

VHF : les CROSS émettent plusieurs bulletins par jour, après annonce sur le canal 16.

Le Chantier Naval Privilège Marine a choisi l'Institut pour la Certification et la Normalisation dans le Nautisme comme organisme notifié pour vérifier la conformité de votre bateau à la Directive Européenne CE 94/25, dans le cadre de la catégorie de conception du module A BIS .

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU BATEAU

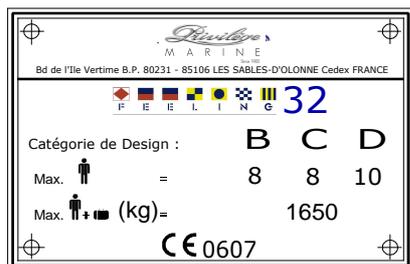
2.1. Caractéristiques générales

Modèle:	FEELING 32
Architecture:	Michel Joubert
Catégorie de conception	B
N° de l'organisme notifié	CE/0607
N° CIN	FR- _____
Longueur coque:	9,68 m
Longueur flottaison:	8,70 m
Bau maximum:	3,42m
Tirant d'eau	Version quillard 1,65 m
	Version dériveur 0,65/1,90 m
Tirant d'air :	14,11 m
Poids du lest :	Version quillard 1275 kg
	Version dériveur 1550 kg
Déplacement léger:	Version quillard 4100 kg
	Version dériveur 4450 kg

Surface GV	24,50 m ²
Surface Génois	27,00 m ²

Capacité en eau hors chauffe eau (environ)	200 L
Capacité en gazole (environ)	70 L
Holding tank (option)	1 X 42 L
Batterie moteur (selon version)	65 Ah
Batterie de service	65 Ah
Moyen principal de propulsion	Voile
Puissance moteur maximale admissible à bord	14,6 kw / 20 cv

2.2 Plaque constructeur



La plaque constructeur est située dans le cockpit. Vous y trouverez certaines informations importantes dont l'explication est ci-dessous.

Catégorie de conception = **B** : Haut large (voir 1.1)

Nombre max de personnes = **8**



: recommandé par le constructeur lorsque le bateau navigue dans des conditions de mer correspondant à sa catégorie de conception.

Charge max additionnelle = **1650 kg**



: incluant 8 personnes avec équipement, effets personnels et avitaillement. (excluant les capacités des différents réservoirs (eau, gazole,..) et la charge éventuelle constituée par le montage des différentes options chantier.

CE 0607

marquage CE indiquant la conformité du bateau à toutes les prescriptions de la Directive. :La séquence de chiffres est le code de l'organisme de Certification. Dans ce cas l'ICNN (Institut pour la Certification de la Normalisation dans le Nautisme), Bruxelles (voir : Déclaration de conformité)

NOTA : la charge maxi recommandée est à pondérer selon les options chantier montées à bord.. Elle devra être diminuée si d'autres options sont montées

3. SYSTEMES ELECTRIQUES

Le navire est équipé de deux circuits distincts : le premier est un circuit continu 12 v , dont les sources sont un parc batteries SERVITUDE, un parc batterie MOTEUR et un CHARGEUR branché sur une ligne de quai 220 v, les principaux consommateurs sont identifiables à la page 50.

Le second est un circuit alternatif 220 v, les principaux consommateurs sont identifiables à la page 52.

3.1. Consignes de sécurité et d'utilisation du système électrique 12 v

AVERTISSEMENT

Toujours:

- Vérifier l'état des batteries (charge et niveau de l'électrolyte) et du système de charge avant de prendre la mer.
- Débrancher et déposer les batteries pour l'hivernage.
- Maintenir la tension des batteries à plus de 10,5V pendant l'hivernage.
- Emporter des ampoules de rechange pour tous les feux de navigation et l'éclairage intérieur. Respecter les puissances notamment pour les feux de navigation.
- Vérifier le fonctionnement des appareils de navigation.
- Vérifier le fonctionnement des feux de navigation avant les navigations de nuit

Ne jamais:

- Travailler sur une installation électrique sous tension.
- Modifier une installation et les schémas pertinents, sauf si cela est exécuté par un électricien qualifié en électricité marine.
- Changer ou modifier la capacité de rupture des appareils de protection contre les surintensités.
- Remplacer les appareils ou matériels électriques par des composants excédents la capacité prescrite sans recalibrer les conducteurs et leur protection.
- Laisser le navire sans surveillance quand l'installation électrique est sous tension, éventuellement à l'exception d'une pompe de cale automatique et des circuits de protection contre l'incendie ou le vol.

Si un fusible ou un disjoncteur ne cesse de sauter, il faut faire appel à un spécialiste afin de déterminer l'origine du court-circuit.



3.2 Batteries

La capacité des batteries a été étudiée pour subvenir aux besoins en énergie des accessoires du bord. Pour éviter tout problème, il est nécessaire de veiller à la bonne charge et à l'entretien des batteries.

Parc de 1 batteries servitude de 65 Ah dans la soute à voile arrière (2ème en option)
1 batterie de 65 Ah pour démarrage moteur



Localisation des coupe-circuits dans la soute à voile arrière

ATTENTION

- Lorsque vous installez de nouveaux appareils électriques, veillez à ce que la consommation globale de ces appareils reste en rapport avec la capacité de vos batteries.
- Toujours débrancher la borne – de la batterie avant la borne +
- Ne jamais mettre en contact les deux bornes d'une batterie par l'intermédiaire d'objets conducteurs (Outils, etc...)
- Lors de la manipulation des batteries, évitez toute fuite de liquide électrolytique en les maintenant horizontalement. Portez des gants et des vêtements aptes à éviter tout risque de contact avec le liquide électrolytique en cas de fuite.
- En cas de projection d'électrolyte, rincez abondamment la partie du corps entrée en contact et consultez un médecin.

3.3 Guindeau électrique



ATTENTION

Lorsque vous utilisez le guindeau électrique, il est impératif de faire fonctionner votre moteur légèrement accéléré.

3.4 Installation 220 Volts

3.5. Mise en place de nouveaux équipements

Depuis le 1^{er} janvier 1996, les équipements électriques sont soumis à la directive européenne "compatibilité électromagnétique" (Réf 89/336/CEE). Il est donc nécessaire d'installer de nouveaux équipements qui répondent à cette norme et qui portent le marquage CE. L'appareil doit être également livré avec un certificat de conformité et une notice d'utilisation.

N'utilisez que des appareils électriques à double isolation dans le cas d'une installation 220V. Lors de la pose de ces appareils, respecter les consignes de montages (section des fils, protection).

Pour éviter d'avoir des problèmes de maintenance, portez mention au manuel des éventuelles modifications du schéma électrique.

DANGER

L'installation 220V du bord est protégée par un disjoncteur et muni d'un bloc différentiel. Le câblage d'accessoires de bord supplémentaires en 220V doit être effectué par des professionnels avec recalibrage échéant du disjoncteur général.



Témoin de tension

Chargeur dans la soute à voile arrière

DANGER

Votre bateau est livré sans câble d'alimentation bateau quai et sans prise mâle côté borne de quai .Le câble devra être prévu pour une utilisation en extérieur. Sa section devra être adaptée en fonction de sa longueur et de la puissance du disjoncteur principal (Voir schéma électrique). La prise devra être adaptée à la prise femelle du quai (Vous renseigner auprès d'un professionnel si nécessaire)Elle devra être le plus proche possible du type **IP 67 / IEC529**

- Couper l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou débrancher le câble d'alimentation bateau quai.
- Brancher le câble d'alimentation bateau quai sur le bateau avant de le brancher sur la borne du quai
- Débrancher le câble d'alimentation bateau quai sur la borne du quai avant de le débrancher sur le bateau
- Bien fermer la protection de l'entrée d'alimentation à quai

4. INSTALLATION GAZ (Normes ISO 10239)

4.1 Conseil d'utilisation

- Lire attentivement les notices d'utilisation du réchaud et du détendeur .
- S'assurer de la conformité de la bouteille de gaz et du détendeur aux préconisations du réchaud (Débit, pression, type de gaz).
- S'assurer de la conformité de la bouteille de gaz à la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.
- Les appareils brûlant du combustible consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion dans le navire. Une ventilation est nécessaire lorsque les appareils fonctionnent. Ouvrez les hublots de roof lorsque vous cuisinez.
- Ne pas obstruer l'accès rapide aux éléments de l'installation gaz (coffre bouteille, robinet d'arrêt).



Localisation du robinet sous le réchaud



Réchaud / Four

- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque des appareils au gaz fonctionnent.
- Fermer l'ensemble des robinets du circuit quand le bateau n'est pas occupé (robinet d'arrêt, robinet détendeur), même quand la bouteille est considérée comme vide.
- Ne jamais fumer en descendant à l'intérieur du bateau lorsque celui-ci était fermé, assurez-vous de l'absence d'odeur de gaz.
- Si vous sentez une odeur de gaz, fermer les robinets du circuit et ceux du réchaud, ventiler le bateau, détecter la fuite avant de remettre l'installation en service.

AVERTISSEMENT

Les vannes du circuit doivent être immédiatement fermées en cas d'urgence.

4.2 Vérification du circuit

- Le circuit de gaz doit faire l'objet d'essais périodiques :
 - Fermer tous les robinets de la cuisinière.
 - Ouvrir le robinet d'alimentation du réchaud ainsi que celui du détendeur.
 - Vérifier l'étanchéité de tous les raccords au moyen d'un appareil de détection des fuites ou par application d'eau savonneuse.

ATTENTION !

Ne pas utiliser de solutions contenant de l'ammoniaque.

DANGER !

Ne jamais utiliser de flamme pour rechercher les fuites.

Il convient que les réparations et les modifications du circuit soient effectuées par une personne compétente.

Les tuyaux flexibles doivent être :

- contrôlés régulièrement, au moins une fois par an,
- remplacés si une date de péremption inscrite sur le tuyau est dépassée,
- remplacés cinq ans après la date de fabrication du tuyau qui peut être marquée sur celui-ci,
- remplacés en cas de détérioration.

4.3. Changement de la bouteille de gaz

DANGER !

- Fermer les robinets du réchaud ainsi que celui qui se trouve avant le réchaud.
- Ne pas fumer, ni utiliser de flamme nue pendant le remplacement de la bouteille de gaz.



- **La bouteille de gaz doit toujours être entreposée dans son logement**

La bouteille à gaz est située dans le coffre de cockpit bâbord

5. AMENAGEMENT INTERIEUR

Les menuiseries intérieures sont réalisées en essence de bois clair.

Le vaigrage du bordé est en bois dans le carré et en revêtement lavable monté sur mousse dans les cabines.

Tous les matelas ont une épaisseur de 10 cm environ.

5.1. Descente

Accès facile depuis le cockpit (surbau abaissé)

Descente en lamifié blanc pour un meilleur entretien

Panneau coulissant plexiglas

Porte d'entrée en 2 parties munie d'aération

Panneau frontal amovible pour accès moteur

5.2. Carré

Aéré et éclairé naturellement par :

- 1 panneau de pont ouvrant (450 x 320)

- 1 grand hublot fixe panoramique

- 2 hublots fixes sur côté du roof

- 2 hublots fixes de coque

Table de carré avec 2 abattants

2 plafonniers halogènes

Épontille inox sous mât

Bar et rangement dans piétement de table (version quillard uniquement)

Banquette en L sur bâbord avec rangement en dessous

Banquette droite sur tribord formant canapé avec rangements en dessous

Équipet et rangements de chaque côté en abord

Grand meuble de rangement sur l'avant de la banquette tribord

Mains courantes



5.4. Cuisine

Plan de travail lamifié

Planche à découper sur évier

Réchaud four 2 feux sur cardan avec rangement en dessous

Glacière polyester, capacité 16 L

Équipet avec vaisselier

Évier inox sur meuble central avec mitigeur (eau froide sous pression)

Tablette amovible entre évier et plan de travail

Rangements sous évier

Main courante sous vitrage latéral

1 plafonnier halogène

Aérateur intégré dans plexi latéral au-dessus du réchaud

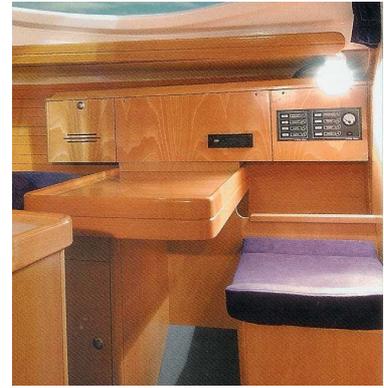
Poubelle

Tiroir à couverts



5.3. Table à carte

Pupitre de rangement cartes avec meuble de rangement en dessous
Panneau instruments permettant l'encastrement de l'instrumentation
Bibliothèque et rangements
Tableau électrique général
Siège navigateur avec coffre en dessous
Éclairage par hublot fixe sur côté du roof et plafonnier halogène



5.5. Cabine avant

Couchette double avec matelas 26x195x180 cm
Coffre de rangement et réservoir d'eau sous couchette
Grande penderie à tribord
Meuble bas à bâbord
Équipets le long du bordé
1 plafonnier halogène
2 spots orientables
Porte de séparation avec le carré
Éclairage et aération par panneau de pont 470x470 muni d'un aérateur



5.6. Cabine arrière

Couchette double avec matelas 97x198x137 cm
Rangements et réservoir carburant sous couchette
Grande penderie contre le bordé
Équipet latéral
Accès moteur
Éclairage et aération par hublots ouvrants sur côté de roof
1 plafonnier halogène
1 spot orientable
Porte de séparation avec le carré



5.6. Salle d'eau

Monobloc polyester comprenant :

- Lavabo avec eau froide sous pression
 - Douchette
 - Réceptacle douche
 - WC marin
 - Meuble équipet en abord
 - Main courante
 - Miroir, distributeur de papier
 - Placards de rangement sous lavabo avec accès aux vannes
- Éclairage et ventilation par hublot ouvrant sur côté du roof
1 plafonnier halogène
Porte d'accès à la soute à voile arrière
Porte de séparation avec le carré

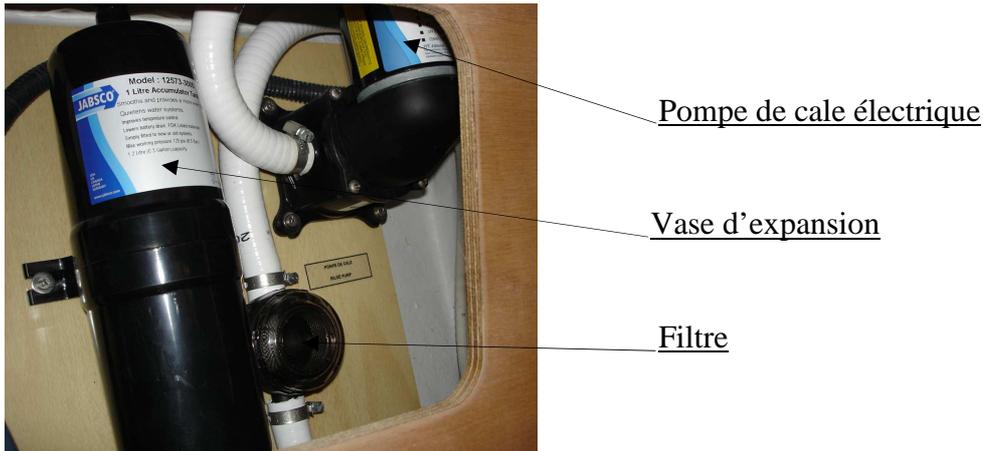


6. CIRCUIT D'ÉPUISEMENT ET SANITAIRE

6.1. Caractéristiques du système d'épuisement

Type de pompe	Débit théorique
Manuelle	45 L / 45 coups min
Puisard central 12v	30 L / min à 1 m

Lisez attentivement la notice d'utilisation et d'entretien de la pompe de cale qui accompagne votre bateau.



Pompe de cale électrique 12 v sous banquette droite tribord du carré

AVERTISSEMENT !

- Assurez-vous que les pompes de cale sont en état de fonctionner avant de prendre la mer.
- Localisez la pompe à main et son levier,
- Localisez l'interrupteur de la pompe de cale électrique au tableau électrique
- Nettoyer régulièrement le puisard et les filtres des pompes
- Le système de pompe de cale n'est pas prévu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie. Il est destiné à vider l'eau provenant d'embruns, d'une fuite de vanne ou tout autre fuite modérée.



Pompe de cale manuelle dans le coffre de cockpit bâbord

L'évier et le lavabo sont alimentés en eau douce par une pompe électrique. Un filtre est installé en amont de la pompe, il doit être nettoyé régulièrement

Ne jamais faire tourner la pompe si les réservoirs sont vides. Refaites les pleins.

La production d'eau chaude est assurée par un chauffe-eau branché sur le circuit de refroidissement du moteur et la prise électrique de quai.

Après vidange du chauffe-eau, veiller à ce que la résistance soit immergée avant de remettre sous tension.



Filtre Groupe d'eau 12v Vase d'expansion



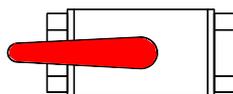
Ballon d'eau chaude

6.2. Vannes

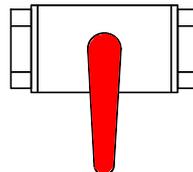
Les vannes sont du type ¼ de tour:

- position OUVERTE: levier dans le sens du corps de la vanne,
- position FERMÉE: levier perpendiculaire au corps de la vanne.

Vanne ouverte



Vanne fermée



ATTENTION !

- Ne jamais toucher au serrage des vannes sur la coque. En cas de fuite, consultez un professionnel.
- Par mauvais temps ou en quittant votre bateau, fermer toutes les vannes des circuits sanitaires.
- Garder les vannes fermées quand elles ne sont pas utilisées.
- Lors des hivernages, nettoyez et rincez les passe coques et les vannes. Inspectez les accessoires en laiton; une légère corrosion superficielle est normale.
- En cas de corrosion plus sérieuse, consultez votre revendeur.



Vanne eau mer WC

Vanne évacuation lavabo

Vanne évacuation WC

6.4. Fonctionnement des W-C marins

- Ouvrir la vanne d'admission d'eau mer.
- Ouvrir la vanne d'évacuation de la cuvette.
- Mettre le levier sur la position «FLUSH » (chasse d'eau).
- Manœuvrer la pompe.
- Pour vider la cuvette et éviter tout mouvement d'eau à la gîte, positionner le levier sur « DRY BOWL » (assèchement de la cuvette).
- Manœuvrer la pompe jusqu'à l'assèchement de la cuvette.
- Répéter ces opérations de chasse / assèchement de la cuvette autant de fois que nécessaire pour assurer une évacuation complète des tuyauteries.
 - Lorsque les WC ne sont pas utilisés, mettre le levier sur la position « DRY BOWL », ou pour certains modèles sur la position « CLEF »
- **Fermer les vannes après utilisation, le W-C étant situé sous la Flottaison**

Changer régulièrement les joints du WC

7. ENVAHISSEMENT

Risques d'envahissement du navire:

- Vérifier la fermeture des hublots et des panneaux de pont ou de toute autre ouverture permettant l'envahissement avant chaque départ en navigation.
- Lors de la navigation sous voiles, fermer toutes les vannes, à l'exception de la prise d'eau moteur.
- Vérifier périodiquement:
 - L'étanchéité des passes coques, vannes et tuyaux.
 - Le bon écoulement des évacuations de cockpit.
 - L'étanchéité du presse étoupe.

AVERTISSEMENT !

Les capots de coffre de cockpit doivent être fermés et verrouillés avant tout départ en navigation. Cela est particulièrement important pour les coffres présentant un risque d'envahissement important

8. PROTECTION CONTRE LE FEU

8.1. Installation

- Les extincteurs sont soumis aux réglementations nationales, de ce fait votre bateau est livré sans.
 - Nous vous invitons à équiper votre bateau d'extincteurs, conformément à la norme ISO 9094-1, aux conditions ci-dessous :
- a) Capacité minimale par extincteur : 5A/34B,
 - b) Capacité combinée minimale des extincteurs : 10A/68B,
 - c) 1 extincteur à moins de :
 - 1 m pour bateau < 10 m ou 2 m pour bateau > 10 m du cockpit
 - 2 m de l'orifice de décharge pour noyer le moteur,
 - d) 1 extincteur à moins de 2 m du réchaud,
 - e) 1 extincteur à moins de 5 m des couchettes.
 - f) Les extincteurs au dioxyde de carbone ne peuvent être placés que dans les locaux d'habitation où des liquides inflammables sont présents (Ex. : cuisine) ou contenant des équipements électriques sous tension. Il ne doit y avoir qu'un seul extincteur au CO2 par zone de risque et sa capacité maximale ne doit pas être supérieure à 2 kg.
- Seules des pièces de remplacement compatibles doivent être utilisées pour les systèmes anti-feu. Elles doivent comporter les mêmes indications et être équivalentes techniquement.



Orifice pour buse d'extincteur compartiment moteur
Localisation entre les marches de la descente principale

8.2. Consignes de sécurité

ATTENTION

Il est de la responsabilité du propriétaire/chef de bord:

- De faire vérifier les équipements de lutte contre l'incendie conformément aux prescriptions du constructeur et de la réglementation de votre pays.
- De remplacer le matériel de lutte contre l'incendie s'il est périmé ou déchargé, par des appareils d'extinction de capacité égale ou supérieure.
- D'indiquer aux membres d'équipage:
 - L'emplacement et le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie
 - **L'emplacement de l'orifice de décharge du compartiment moteur (situé sur la face avant de l'échelle de descente principale).**
- De s'assurer que le matériel de lutte contre l'incendie est facilement accessible lorsque le navire est occupé.

Ne jamais:

- Obstruer les passages vers les issues de secours (panneaux de pont).
- Obstruer les commandes de sécurité (vanne(s) de gaz, vanne(s) de carburant, interrupteurs électriques).
- Obstruer les rangements contenant des extincteurs.
- Laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Utiliser de lampe à gaz dans le navire.
- Remplir un réservoir de carburant ou changer une bouteille de gaz quand le moteur, le réchaud ou un chauffage fonctionnent.
- Fumer en manipulant des carburants ou du gaz.
- Accrocher des rideaux pendants librement à proximité du réchaud ou d'autre appareil à flamme ouverte.
- Stocker de produits combustibles dans le compartiment moteur.
- Garder toujours les cales propres et vérifier qu'il n'y a pas présence de vapeur de fuel ou gaz.

AVERTISSEMENT

- Si un extincteur fonctionnant au CO₂ est installé, l'information suivante doit être affichée près de son emplacement :
« Cet extincteur contient du CO₂ – Ne l'utiliser que pour combattre des feux d'origine électriques ou des feux de cuisine. Pour éviter l'asphyxie après décharge, quitter la zone immédiatement. Ventiler avant d'entrer. »
- Après l'extinction d'un feu, ne pas ouvrir immédiatement le compartiment moteur pour éviter tout dégagement de fumées toxiques et projection de produits incandescents (huile, eau).

CHECK LIST

DEMARRAGE DU MOTEUR :

- Ouverture de la vanne d'aspiration moteur
- Ouverture vanne carburant
- Vérifier le niveau d'huile moteur
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement
- Vérifier le niveau des batteries
- Levier de commande des gaz au point mort, embrayage au point mort
- Etablir le contact
- Démarrer
- Contrôler la sortie d'eau
- Extinctions des alarmes et voyants
- Laisser chauffer le moteur au ralenti pendant 5 à 6 minutes
- Vérifier la bonne étanchéité de tous les circuits de refroidissement de combustible, de lubrifiant et d'échappement

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

ARRET MOTEUR :

- Mise au ralenti du moteur pendant 5 minutes
- tirez sur le manette étouffoir Arrêt/Stop
- Coupez le contact
- Fermez les différentes vannes.

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

REPLISSAGE DES RESERVOIRS :

- Extincteur à proximité
- Moteur éteint
- Equipements électriques coupés
- Panneaux de pont et hublots fermés
- Ne pas remplir les réservoirs entièrement pour permettre une expansion du carburant

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

AVANT LE DEPART DU PORT

Météo
Ravitaillement
Vêtements pour la navigation
Documents et équipements obligatoires à bord et en état de marche
Équipements de sécurité (brassières, harnais, extincteurs, fusées de détresse, barre franche de secours)
Consignes de sécurité données à l'équipage avec mention des emplacements des équipements
Pompes de cale en état de marche
Feux de navigation en état de marche
Réservoirs carburant remplis
Réservoir d'eau rempli
Vérifier la bonne étanchéité de tous les circuits
Vérifier le niveau de liquide de refroidissement
Vérification du bon fonctionnement des gouvernails
Filtres à gasoil propres et en état
Niveaux d'huile moteur
Niveaux des batteries
Gréement en état (tension des haubans)
Accastillage en état (poulies, winches, cordages, enrouleur, manivelles, coinces)
Voiles en état (coutures, ralingues, chariots)
Fermer les hublots et panneaux de pont

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

AU RETOUR :

Bateau correctement amarré et défendu
Voiles séchées et rangées
Équipement de sécurité séché et rangé
Rinçage du bateau à l'eau douce
Ecarter les drisses pour qu'elles ne battent pas
Lover les différents bouts
Pas de fuite des circuits combustibles
Pas de fuite des circuits sanitaires et d'assèchement
Fermeture des vannes
Ouverture du frigo
Fermeture du circuit électrique

En cas de doute ou de problème, consultez le manuel du propriétaire, les notices techniques, les plans ou votre revendeur.

9. MOTEUR

Il est nécessaire d'effectuer un entretien régulier en suivant les préconisations du motoriste.
Lisez attentivement la notice d'utilisation du moteur qui accompagne le bateau. N'hésitez pas à consulter votre revendeur ou un professionnel qualifié.

Suivez en particulier les instructions relatives à l'hivernage.

En l'absence de précisions, procéder de la façon suivante :

- Fermer la vanne de prise d'eau moteur,
- Débrancher le tuyau de la vanne de prise d'eau moteur,
- Vidanger le circuit eau de mer,
- Plonger le tuyau dans un bidon de liquide permanent -25° ,
- Faire tourner le moteur jusqu'au rejet du liquide par l'échappement,
- Rebrancher le tuyau sur la vanne à la fin de l'opération,
- Mettre une affiche au tableau électrique et aux coupe-batteries indiquant que la vanne de prise d'eau moteur est fermée.

Filtre eau de mer

Vanne de prise d'eau moteur



ATTENTION

- Ne pas naviguer sous voiles et moteur si l'angle de gîte est supérieur à 10°
- Tout changement de motorisation doit respecter les capacités du bateau et être réalisé par un motoriste spécialisé en mécanique marine.

9.1. Mise à l'eau du bateau / réglages

ATTENTION

- Après la première mise à l'eau et mise en tension du gréement, vérifiez le lignage de ligne d'arbre ou la collerette du sail drive.
- S'assurer que la vanne de prise d'eau du circuit de refroidissement est ouverte, et qu'il y a bien de l'eau qui sort de l'échappement moteur.
- Bateaux équipés de presse étoupe à joint tournant : purger l'air du presse étoupe après chaque mise à l'eau.

Un contrôle succinct de la fixation de l'hélice lors des mises à l'eau ultérieures pourra être effectué. Un mauvais fonctionnement de l'hélice bec de canard engendre des vibrations. Vérifier régulièrement l'état des anodes et s'assurer qu'elles sont adaptées au milieu environnant (eau douce, eau salée).

9.2. Emission des gaz d'échappement

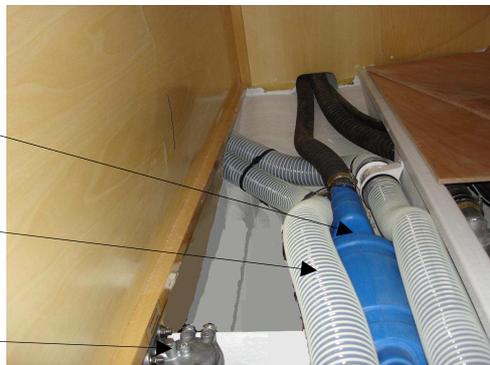
DANGER !

Les moteurs à combustion produisent du monoxyde de carbone. Une exposition prolongée aux gaz d'échappements peut causer des séquelles graves, voire entraîner la mort.

Pot d'échappement

Gaine de ventilation

Filtre à gasoil



Localisation du local technique

9.3. Sécurité

DANGER !

- Le moteur ne doit pas être en marche lorsque des baigneurs évoluent près du bateau afin d'éviter tous risques de blessures graves par l'hélice.
- Le moteur doit si possible être à l'arrêt pour toute opération de maintenance ou de contrôle du moteur. Sinon, une vigilance particulière devra être portée aux organes en mouvement (Arbres d'hélice, courroies, etc...) afin d'éviter tout risque de blessures.

10. INSTALLATION CARBURANT

Les tuyaux souples pour carburant doivent être :

- remplacés par des tuyaux portant le même marquage,
- remplacés en cas de détérioration.
- Le réservoir Fuel correspond aux exigences CE (Normes ISO 10088)

ATTENTION !

- La capacité nominale en carburant n'est pas totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement de votre bateau. Par sécurité, conservez une réserve de 20%.

Ne jamais:

- Entreposer de matière inflammable dans des espaces non ventilés.
- Fumer pendant le remplissage des réservoirs.
- Obstruer les orifices de ventilation (évent, grille d'aération moteur).
- Modifier l'installation sauf si cela est exécuté par un technicien qualifié dans ce domaine.

11. SYSTEME DE GOUVERNE (Normes ISO 12215-8)

Le système de gouverne est un élément essentiel pour la sécurité et le confort de votre navire.

Barre franche

Le FEELING 32 est équipé d'une barre franche et de deux safrans, avec un système de transmission mécanique. Les liaisons avec la mèche se fait par biellette et barre de transmission.

Contrôles périodiques à effectuer:

- Contrôler le jeu des différents éléments (mèche safran/paliers, le serrage de l'ensemble de la boulonnerie).

En cas de doute ou problème, consulter votre revendeur.

Barre à roue gainée de cuir avec compas, commande moteur et table cockpit polyester en option.

12. NAVIGATION

AVERTISSEMENT

- Dans toutes les situations, adapter la vitesse de votre bateau aux conditions environnantes et conservez une marge de sécurité. Faites particulièrement attention:
 - A l'état de la mer, aux courants, à la force du vent.
 - Au trafic.
 - Aux manœuvres de port.
 - Aux passages dans les zones de mouillage.
- Observer les règles de priorité telles qu'elles sont définies par les règles de route et imposées par le COLREG
- Assurez-vous de toujours disposer d'une distance suffisante pour vous arrêter ou manœuvrer si nécessaire afin d'éviter une collision
- Respecter les zones de limitation de vitesse.
- Par courtoisie et par sécurité pour les autres navires, veillez à ne pas produire un sillage important à proximité d'autres embarcations

AVERTISSEMENT

- Vous devez équiper votre bateau de lignes de vie. Des points d'ancrage sont prévus sur le pont. Référez-vous au plan d'accastillage de votre bateau.
- La stabilité de votre bateau a été étudiée en tenant compte des options catalogue chantier. Tout changement dans la disposition des masses à bord (par exemple : l'addition d'un radar, le changement d'un moteur etc...) peut affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau.
- Le remorquage d'un bateau entraîne une surcharge importante, ayant une incidence défavorable sur la stabilité de votre bateau.
- **Ne jamais :**
 - Soulever de poids importants à l'aide de la bôme.

13. PROTECTION CONTRE LA Foudre

Votre bateau est protégé contre la foudre. Le grément est relié électriquement à la masse. Il est toutefois nécessaire pour votre sécurité de respecter certaines précautions.

13.1. Maintenance

Si le navire a été atteint par la foudre :

- l'installation de protection doit être inspectée pour déceler les dégâts matériels et vérifier l'intégrité du dispositif ainsi que la continuité de la mise à la masse.
- les compas, les dispositifs électriques et électroniques doivent être examinés afin de déterminer si des dégâts ou des changements d'étalonnage se sont produits.

13.2. Protection des personnes pendant un orage

AVERTISSEMENT

Lors d'un orage, il est préférable de respecter les consignes suivantes :

- Les personnes doivent se tenir autant que possible à l'intérieur du navire.
- Les personnes ne doivent pas se trouver dans l'eau ni laisser pendre leurs bras et leurs jambes dans l'eau.
- Tout en assurant un contrôle satisfaisant du navire et de la navigation, les personnes ne doivent toucher à aucune partie raccordée à une installation de protection contre la foudre, surtout pas de manière à relier ces parties.
- Il est souhaitable que les personnes évitent tout contact avec les parties métalliques du grément, les espars, les pièces d'accastillage et les filières.

14. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SECURITE

Nous vous invitons à vous tenir informés des règlements locaux de respect de l'environnement, et à respecter les réglementations internationales contre la pollution en milieu marin (MARPOL) ainsi que les codes de bonne pratique.

ATTENTION !

- La plupart des produits d'entretien, des huiles moteurs et des hydrocarbures ne sont pas neutres pour l'environnement, il faut donc les décharger dans des lieux réglementés (renseignez-vous auprès de la capitainerie).
- Certains produits peuvent également présenter des risques pour votre sécurité et celle des autres, c'est pourquoi il est important de lire et de respecter les conseils d'utilisation.
- Les substances utilisées doivent être étiquetées et stockées dans un endroit approprié et ventilé du bateau.

15. ARMEMENT DE SECURITE

L'armement de sécurité obligatoire n'est pas harmonisé au sein de la communauté européenne. Il convient de vous informer quant aux prescriptions nationales en vigueur pour les navires marqués CE.

En France, les navires de plaisance revêtus du marquage CE doivent posséder à bord le matériel d'armement et de sécurité prévu pour la catégorie de navigation retenue par le plaisancier dans les limites suivantes :

Catégorie de conception	Catégories de navigation possibles
A	1.2.3.4.5.6
B	2.3.4.5.6
C	4.5.6
D	6

Votre bateau doit être équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son manuel d'utilisation. L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité (harnais, fusée, radeau de survie, etc...), les écoles de voiles et les clubs organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

16. MANUTENTIONS, TRANSPORT, MISE A SEC

Lors des grutages, veillez à ce que les élingues soient correctement positionnées et qu'elles ne portent ni sur l'hélice, l'arbre d'hélice ou une sonde fragile.

Les portiques de levage seront assez larges ou équipés d'écarteurs de manière à ne pas exercer sur les listons d'efforts transversaux excessifs.

Evitez que les élingues portent sur les filières. Lors des transports ou des mises à sec, il convient que la quille soit bien en appui sur sa semelle en position petit tirant d'eau et supporte l'essentiel des poids du bateau.

Les patins de ber doivent être positionnés au niveau d'éléments structurels et n'exercer que la pression nécessaire au bon équilibre du bateau.

Profitez des sorties d'eau pour inspecter l'hélice, le safran, les passe coques et les sondes.

17. GARANTIE ET TRANSFERT DE PROPRIETE

Nous garantissons pendant le délai légal tout vice caché qui rendrait nos produits inaptes à la navigation. Toute modification des produits, notamment par adjonction de pièces autres que des pièces d'origine entraîne la déchéance de la garantie.

La garantie permet à l'acheteur d'obtenir la réparation ou le remplacement de la pièce reconnue défectueuse, dès lors que l'utilisateur aura procédé normalement et convenablement à l'entretien requis. Notre garantie ne couvre ni frais de transport, ni frais de manutention, ni quelque autre préjudice, notamment lié à l'immobilisation du voilier.

Garantie légale

Le chantier doit la garantie légale définie aux articles 7 et 8 de la loi n° 6765 DU 3/01/67 portant statut des navires, et ainsi libellé :

Article 7 : Le constructeur est garant des vices cachés du navire malgré la recette sans réserve par le client.

Article 8 : L'action en garantie contre le constructeur se prescrit par un an. Ce délai ne commence à courir en ce qui concerne le vice caché, que depuis sa découverte.

Garantie contractuelle

Sans préjudice des garanties légales, le propriétaire, qu'il s'agisse de la société

Ou bénéficie à titre personnel d'une garantie d'un an, à compter du jour définitif de la recette du navire, contre, entre autres, tout vice de construction ou de matière.

La garantie porte sur la totalité du navire, des matériaux et matériels installés à bord du navire par le chantier, ses fournisseurs et ses sous-traitants et qui ont été facturés par le chantier.

La garantie porte sur les pièces et la main d'œuvre

Elle se limite à la remise en état ou au remplacement des pièces ou matériel reconnus défectueux à l'usage, sans que le constructeur ait à supporter les frais ou les conséquences de la défectuosité.

La garantie est retirée et le constructeur dégage de sa responsabilité lorsque :

Le matériel a été transformé, modifié ou réparé en dehors du chantier sans autorisation préalable du constructeur.

A- Si l'utilisation ne correspond pas à ses caractéristiques techniques,

B- Les avaries sont dues à une fortune de mer, à une négligence, à un mauvais entretien.

L'acheteur ne pourra bénéficier de la garantie que s'il avise le constructeur par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai d'un mois à compter de la découverte du vice.

Litige

Le constructeur et l'acheteur s'engagent à rechercher avant toute action contentieuse une solution amiable par l'intermédiaire d'une personne choisie d'un commun accord entre les deux parties. Celle-ci devra rendre son avis dans un délai d'un mois

Attribution de juridiction

Tout litige pouvant s'élever au sujet de l'interprétation ou de l'application du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège social du constructeur, statuant en droit Français, même en cas de garantie ou de pluralité des défenseurs.



M A R I N E

Since 1985

CERTIFICAT DE TRANSFERT DE PROPRIETE
TRANSFER OF OWNERSHIP

Le bateau modèle / Modèle boat :

N° de coque / Hull N°:

De / From M / Mr: Adresse / Address:

C-P / ZIP CODE : Ville / City : Tél :

Date d'achat / Date of Purchase :

A ETE VENDU A / BEING SOLD TO :

M / Mr : Adresse / Address :

C-P / ZIP CODE : Ville / City : Tél :

Date d'achat / Date of Purchase :

Fait à le

Le vendeur / Seller

L'acheteur / Buyer

PRIVILEGE MARINE le :

Exemplaire à retourner dans les 15 jours suivant la transaction à

Return the copy within 15 days after the transaction to

PRIVILEGE MARINE bd de l'île Vertime – Port Olona – 85100 LES SABLES-D'OLONNE – FRANCE

18. CHARTER POUR LA MER

Charte pour la mer et les rivières

*L'eau est un milieu vivant, fragile.
C'est aussi une ressource précieuse.*

Pour protéger ce milieu,

- Je respecte la mer et les rivières, je n'aborde pas les sites protégés, je limite ma pêche aux espèces et tailles autorisées, j'observe les animaux sans les toucher ni les déranger.
- Avant de mouiller, je m'informe de la nature du fond pour éviter sa dégradation. De préférence, j'utilise les bouées d'amarrage.
- Je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides à la déchetterie portuaire.
- J'utilise les installations sanitaires portuaires. Je vidange mon bac à eaux noires dans les stations de pompage. J'utilise les produits détergents les plus respectueux de l'environnement.
- Je m'assure que toute opération d'entretien (bateau, matériel, équipement) est effectuée dans le respect de l'environnement. Je manipule avec précaution tous les liquides susceptibles de polluer lors de leur transvasement.

Décembre 1999





Au service des plaisanciers et des professionnels de la mer

Les sauveteurs en mer veillent...

Tous les marins savent qu'on ne badine pas avec la grande bleue ... Malgré les progrès considérables réalisés en matière de sécurité par les constructeurs de bateaux, un événement de mer est toujours possible et vous pouvez avoir un jour besoin des « sauveteurs en mer ».

A toute heure du jour et de la nuit, 7 jours sur 7, 3 500 bénévoles sont prêts à appareiller dans la demi-heure pour aller porter secours à ceux qui sont en difficulté ... et cela parfois au péril de leur propre vie !

C'est grâce au maillage très serré de ses 255 stations en France et dans les D.O.M. que « Les Sauveteurs en Mer » assurent aujourd'hui près de 50% du sauvetage en France.

En mer, vous pouvez avoir besoin d'eux, à terre ils ont besoin de vous...

Le sauvetage des vies humaines est gratuit mais les moyens mis en oeuvre coûtent cher. Les sauveteurs en mer, qui se recrutent de plus en plus parmi les plaisanciers, ont besoin de vous pour entretenir, moderniser et remplacer leurs moyens nautiques (1 canot tous temps coûte 4,2 MF !).

Venez donc soutenir ou même rejoindre ces marins, hommes et femmes, désintéressés, discrets et efficaces : prenez contact avec le responsable de la station la plus proche du port d'attache de votre bateau ou avec notre siège à Paris.



ENTRE MARINS...



- avant de prendre la mer, informez vos proches de vos intentions
- renseignez vous sur les conditions locales (météo, courant, etc)
- possédez des moyens radio VHF fiables et contrôlez-les
- faites porter un gilet de sauvetage aux enfants

**UNE VIE HUMAINE N'A PAS DE PRIX ...,
UN CANOT DE SAUVETAGE EN A UN !**

LES SAUVETEURS EN MER (S.N.S.M.)

Siège social: 31, cité d'Antin 75009 PARIS

Tel: 01 56 02 64 64 - Fax: 01 56 02 64 63 - E-mail: www.snsn.com.fr



.....
Je soutiens la SNSM et j'adhère !

Je joins un chèque de: 130 FF min (20 €) - 300 FF (45 €) (donateur) - 2500 FF (380 €) (bienfaiteur)

Un reçu de déductibilité fiscale me sera adressé avec la carte et l'autocollant de membre

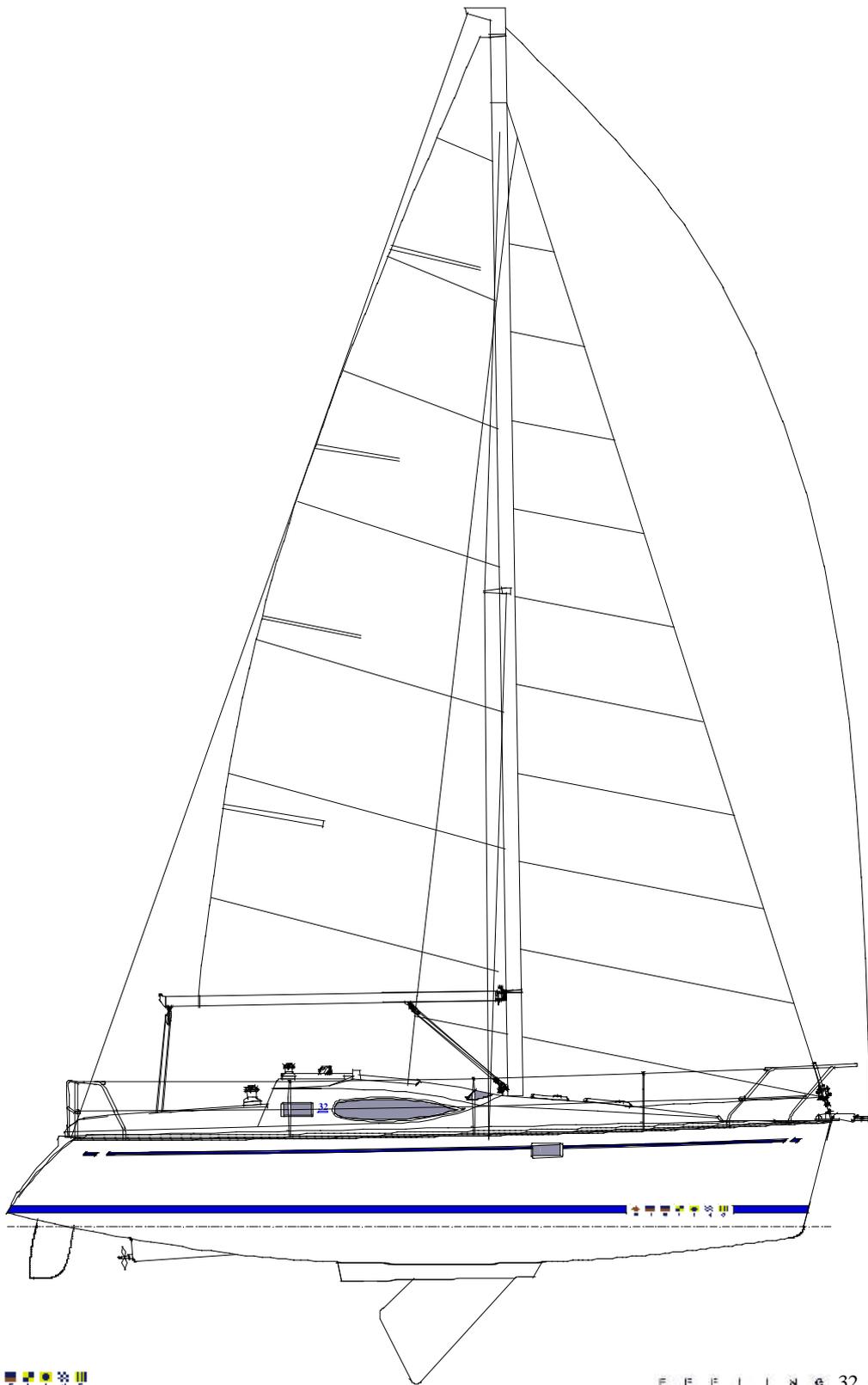
NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE.....

Téléphone:.....email:.....

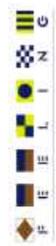
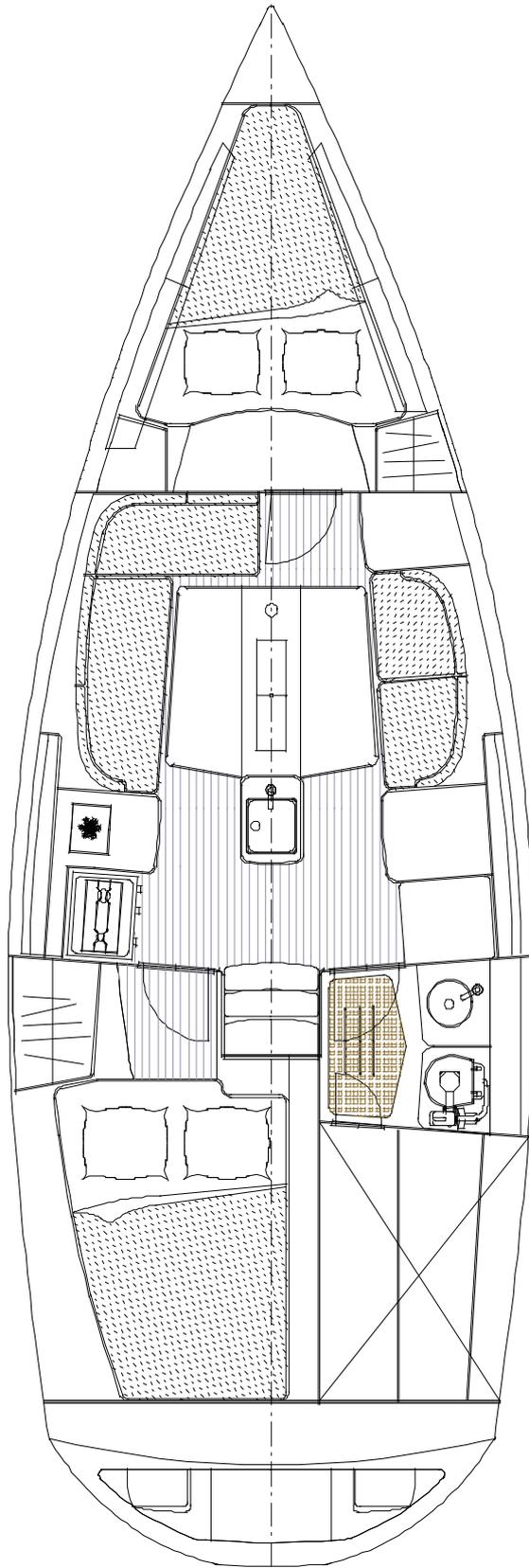
PLANS

1	Présentation	Page34
2	Aménagement	Page36
3	Accastillage	Page38
4	Voilure	Page40
5	Manoeuvres	Page42
6	Circuit de charges et puissance	Page44
7	Tableau électrique 12 v	Page46
8	Moyens de sauvetage	Page48
9	Implantation électrique 12v	Page50
10	Implantation 220V	Page52
11	Appareil à gouverner	Page54
12	Circuit gaz	Page56
13	Evacuation et extincteurs	Page58
14	Circuit d'eau douce	Page60
15	Circuit d'assèchement	Page62
16	Vannes et passe coques	Page64
17	Implantation mécanique	Page66
18	Circuit GO	Page68
19	Eaux grises et noires	Page70
20	Holding Tank	Page72
21	Plan de grutage	Page74
22	Manœuvre de dérive	Page76
23	Liste des documents joints	Page78

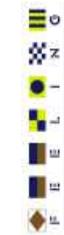
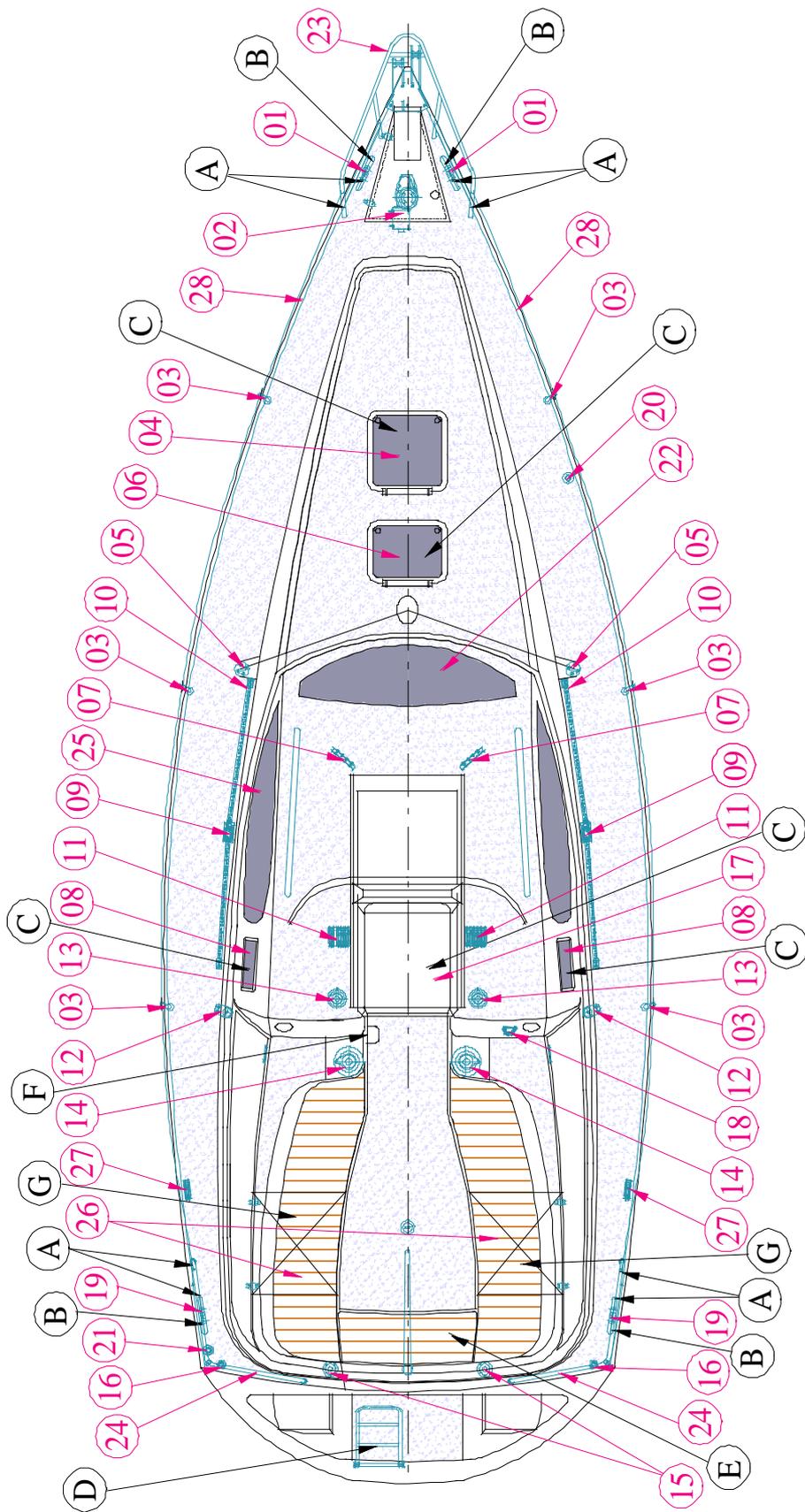


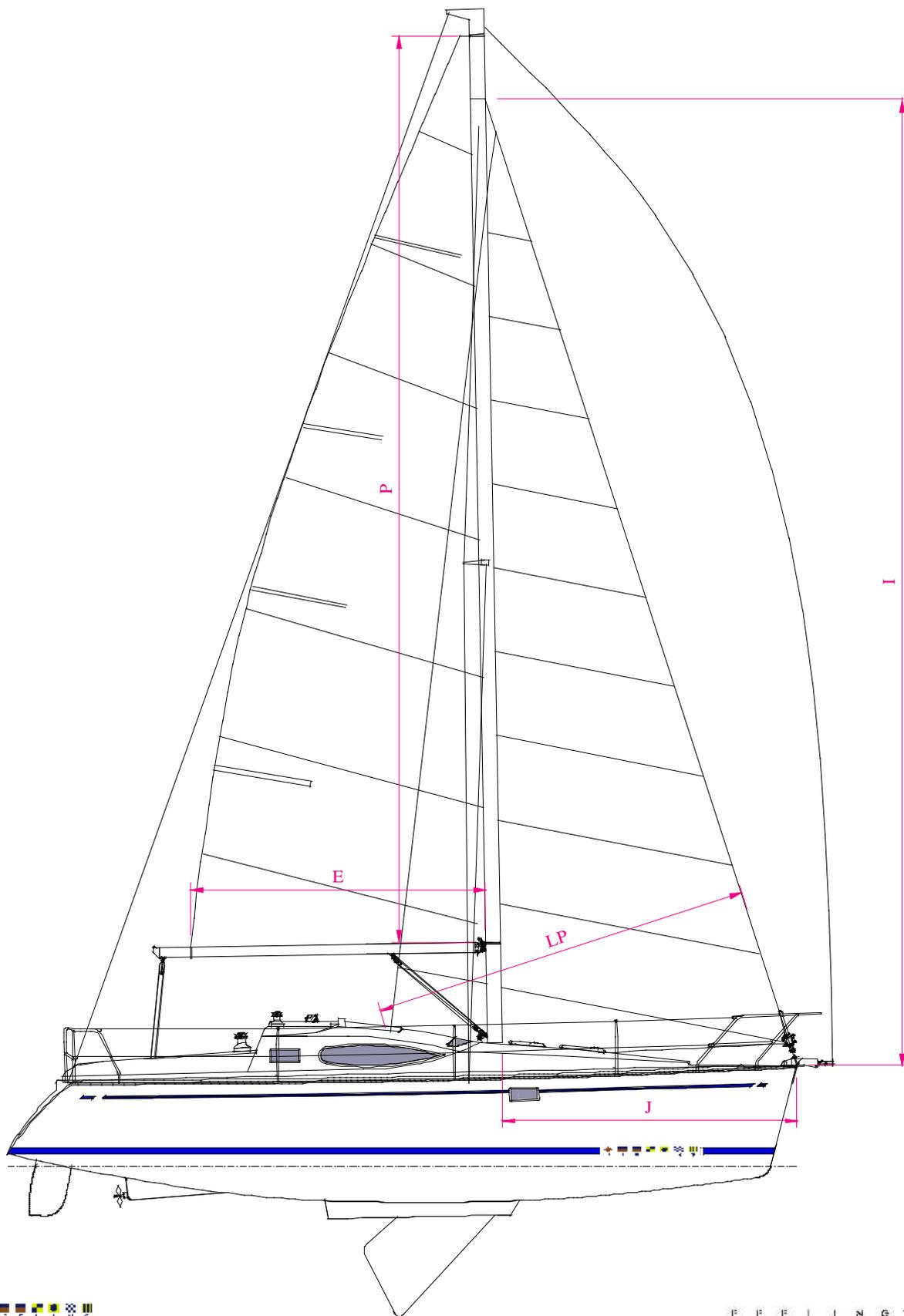
FEELING 32 (01)

 PRESENTATION	 PRESENTATION
<u>Plan de présentation</u>	
Fig A : version quillard	
Fig B : version dériveur intégral	
Longueur hors tout	9,95 m
Lg de coque	9,68 m
Lg flottaison	8,70 m
Bau maximum	3,42 m
Tirant d' eau quillard	1,65 m
Tirant d' eau dériveur	0,65 / 1,90 m
Poids à vide quillard	4100 kg
Poids à vide dériveur	4450 kg
Poids du lest fonte quillard	1275 kg
Poids du lest dériveur	1550 kg
Index 1 : Plan de présentation	
Index 2 : Plan d'aménagement	
Index 3 : Plan d'accastillage	
Index 4 : Plan de voilure	
Index 5 : Plan de manœuvre	
Index 6 : Circuit de charge	
Index 7 : Tableau électrique 12 V	
Index 8 : Moyens de sauvetage	
Index 9 : Implantation 12 V	
Index 10 : Implantation 220 V	
Index 11 : Système de gouvernail	
Index 12 : Circuit gaz	
Index 13 : Evacuation et extincteurs	
Index 14 : Circuit d'eau douce	
Index 15 : Circuit d'assèchement	
Index 16 : Evacuation et vannes	
Index 17 : Implantation moteur	
Index 18 : Circuit gasoil	
Index 19 : Eaux grises et noires	
Index 20 : Holding tank	
Index 21 : Plan de grutage	
Index 22 : Plan de dérive	



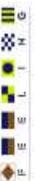
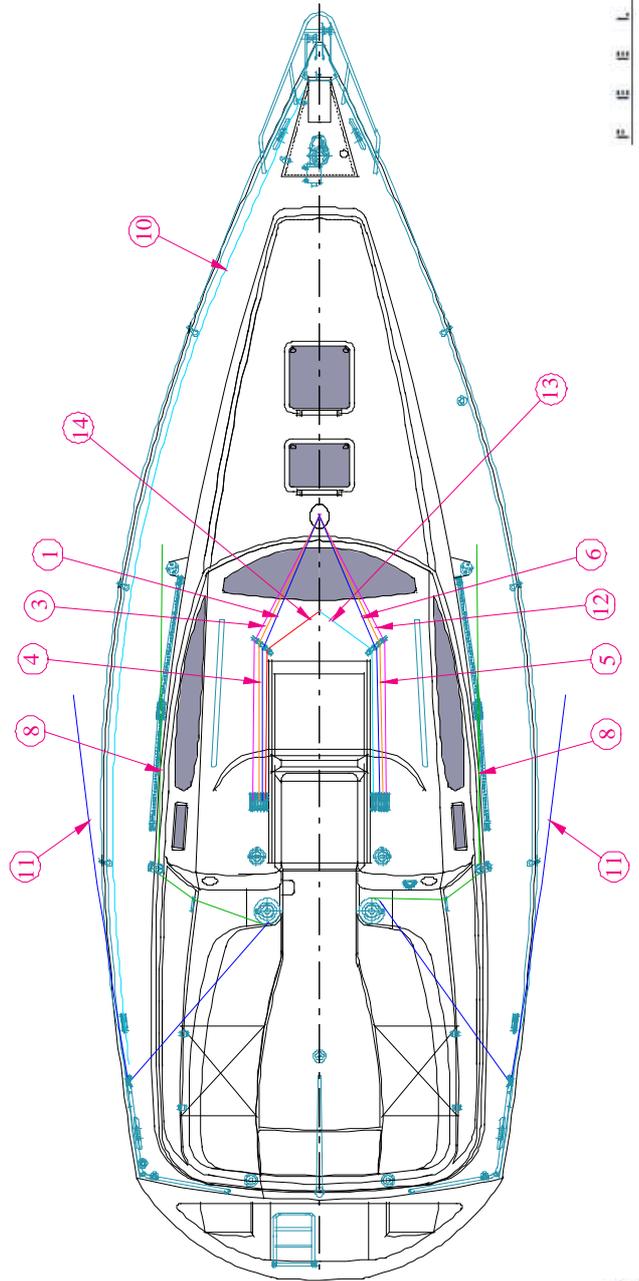
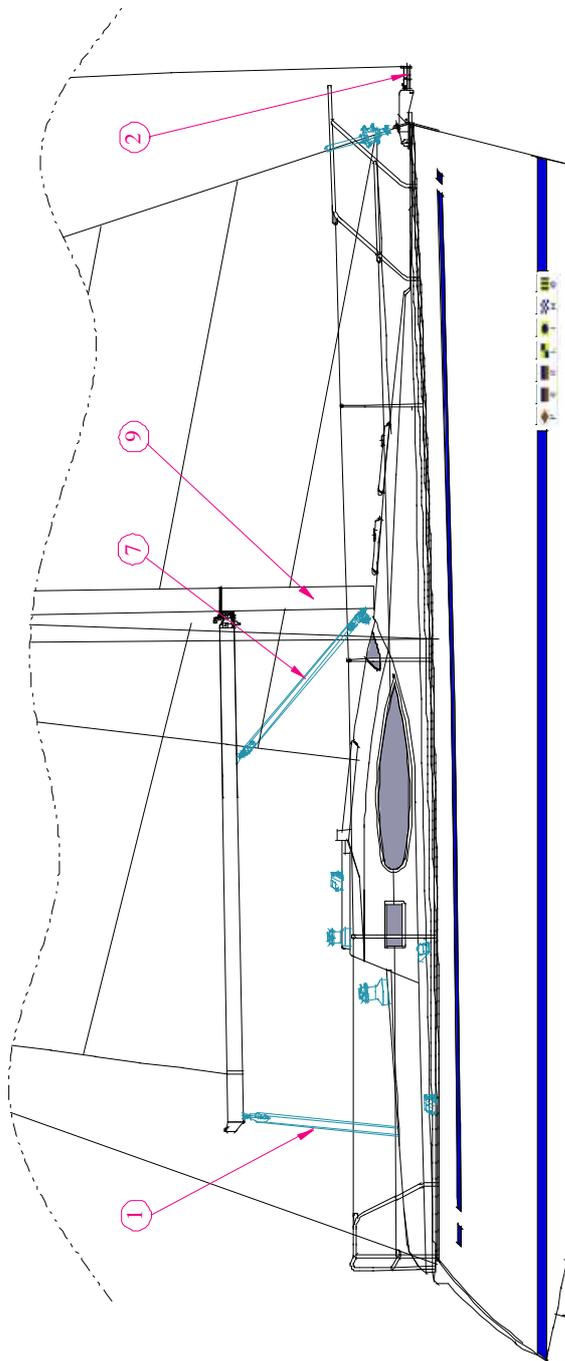
 AMENAGEMENT		 ACCOMMODATIONS	
	<i>Désignation</i>		<i>Description</i>
	1 cabine avant propriétaire 1 cabine double à bâbord arrière 1 cabinet de toilette à tribord		



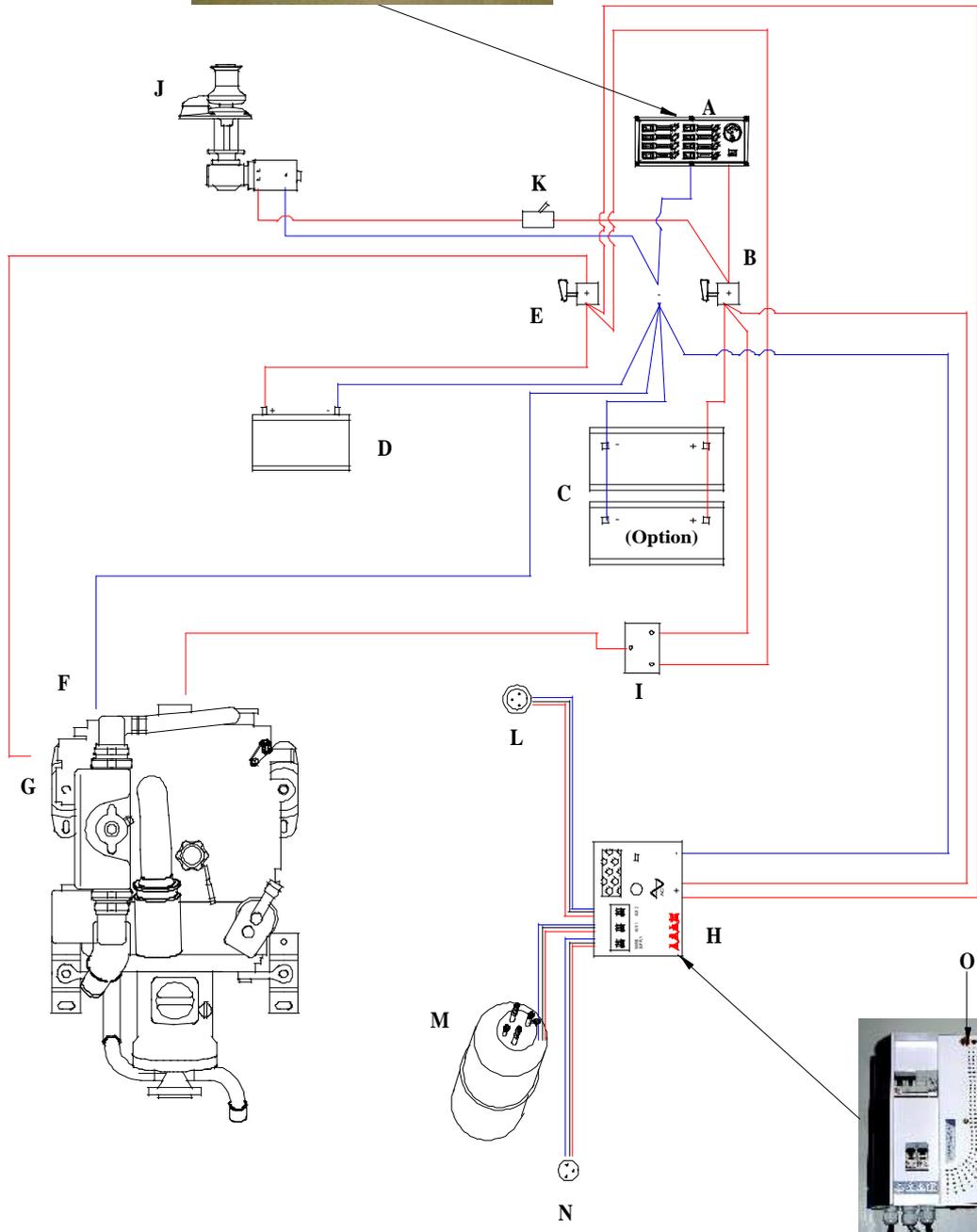
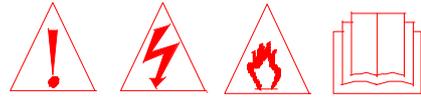


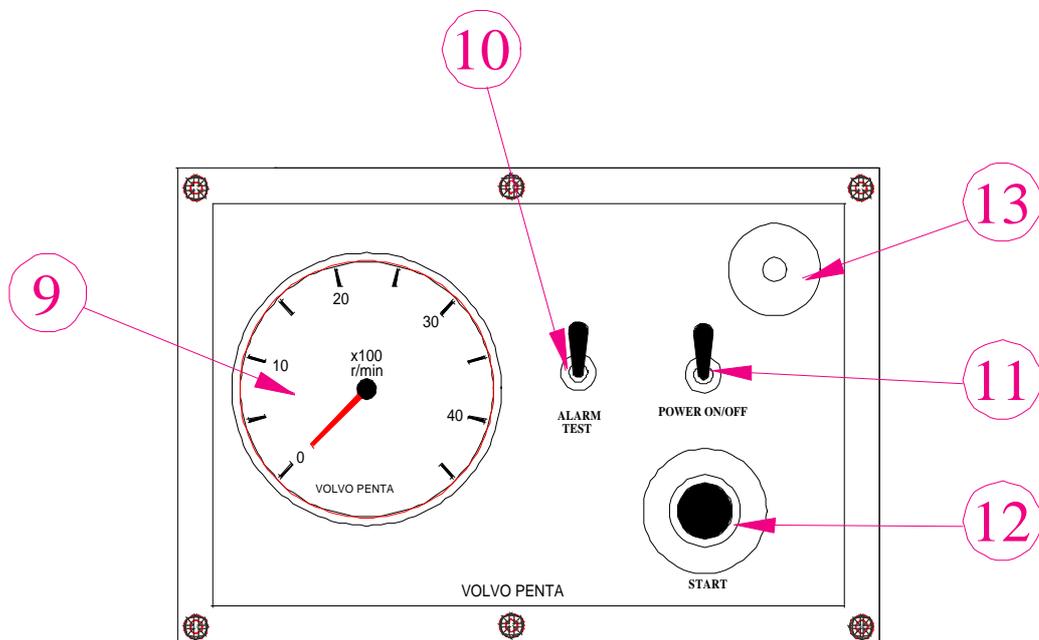
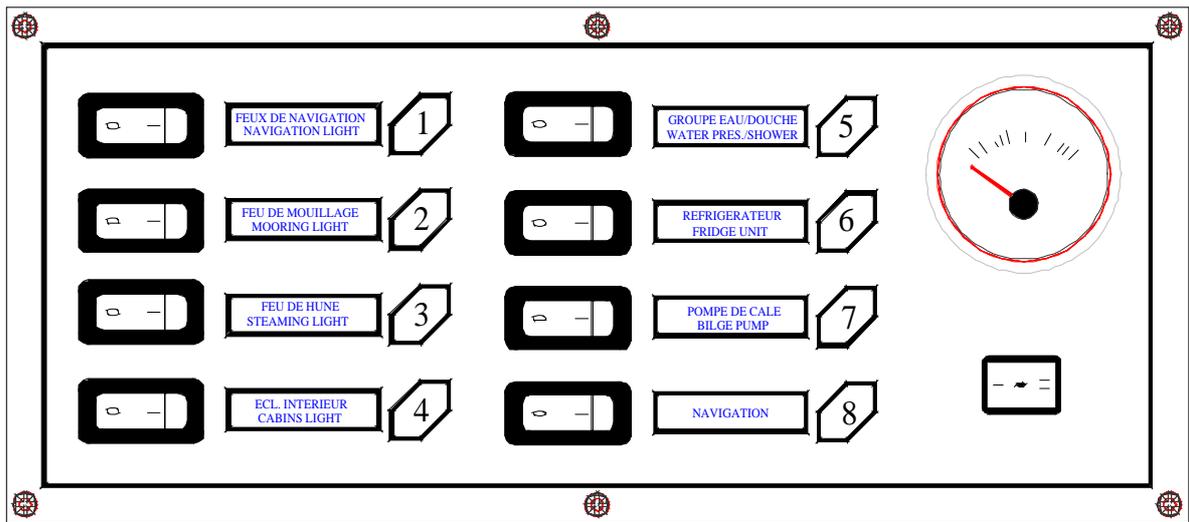


 VOILURE		 SAIL PLAN	
I	11,80 m		
J	3,62 m		
P	10,85 m		
E	3,6 m		
LP	4,66 m		
Surface G.V,	24,50 m ²		
Surface Génois (135%)	27,50 m ²		
Surface Spi asymétrique	70,00 m ²		



 CIRCUIT DE DRISSES ET D'ECOUTES		 RUNNING RIGGING	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation mât classique</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description standard mast</i>
	<u>version quillard</u>		
1	Ecoute de G.V	1	
2	Pt d'amure	2	
3	Drisse de G.V	3	
4	Bosse de Ris 1	4	
5	Bosse de Ris 2	5	
6	Bosse de bordure	6	
7	Hale- bas	7	
8	Ecoute de Génois	8	
9	Drisse de Génois	9	
10	Bosse d'enrouleur de Génois	10	
11	Ecoute de spi *	11	
12	Drisse de spi *	12	
	<u>version dériveur intégral</u>		
13	Descente de dérive	13	
14	Relevage de dérive	14	
	<i>*Option</i>		





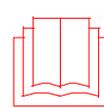
Attention



Risque de choc électrique



Risque d'incendie



Consulter le manuel du propriétaire

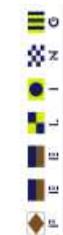
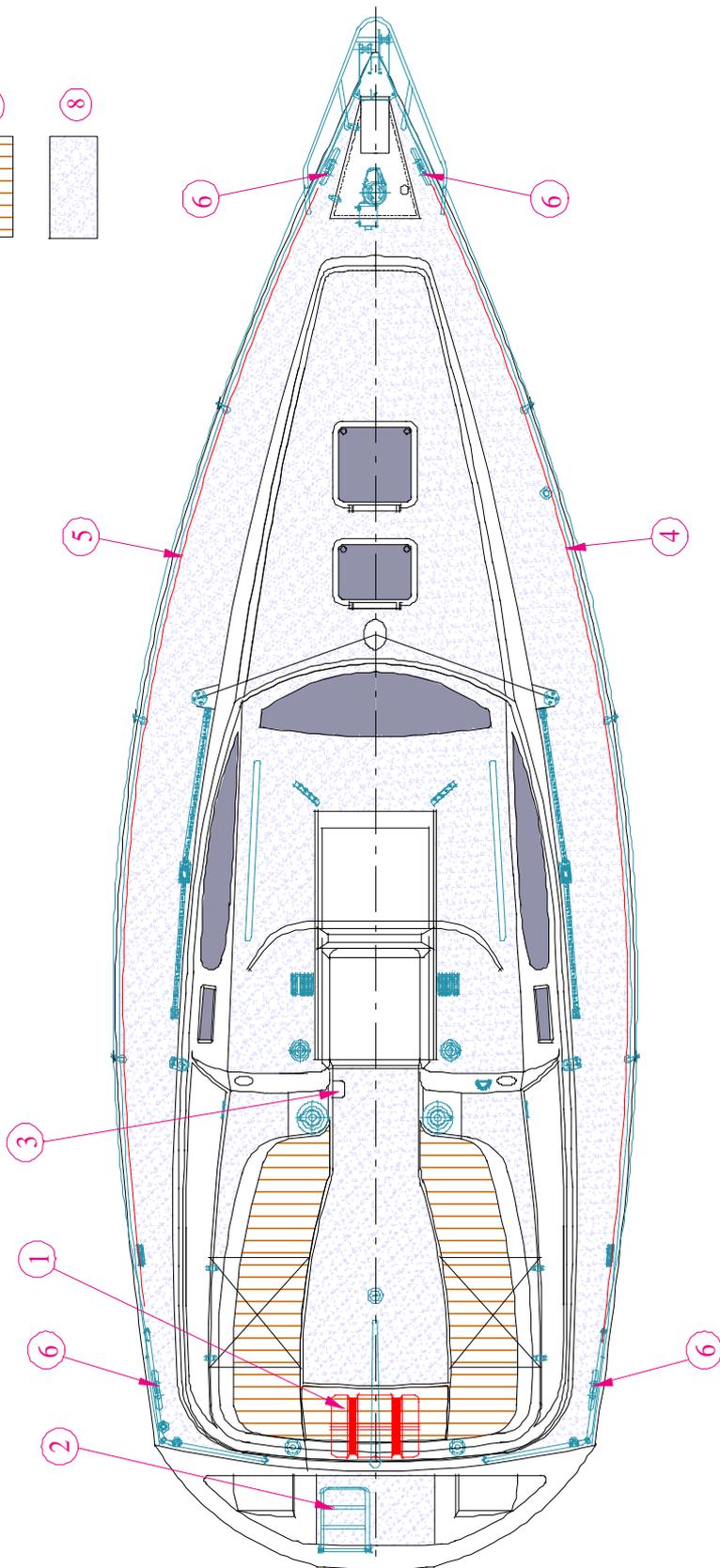


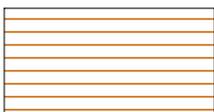


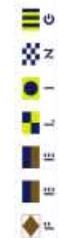
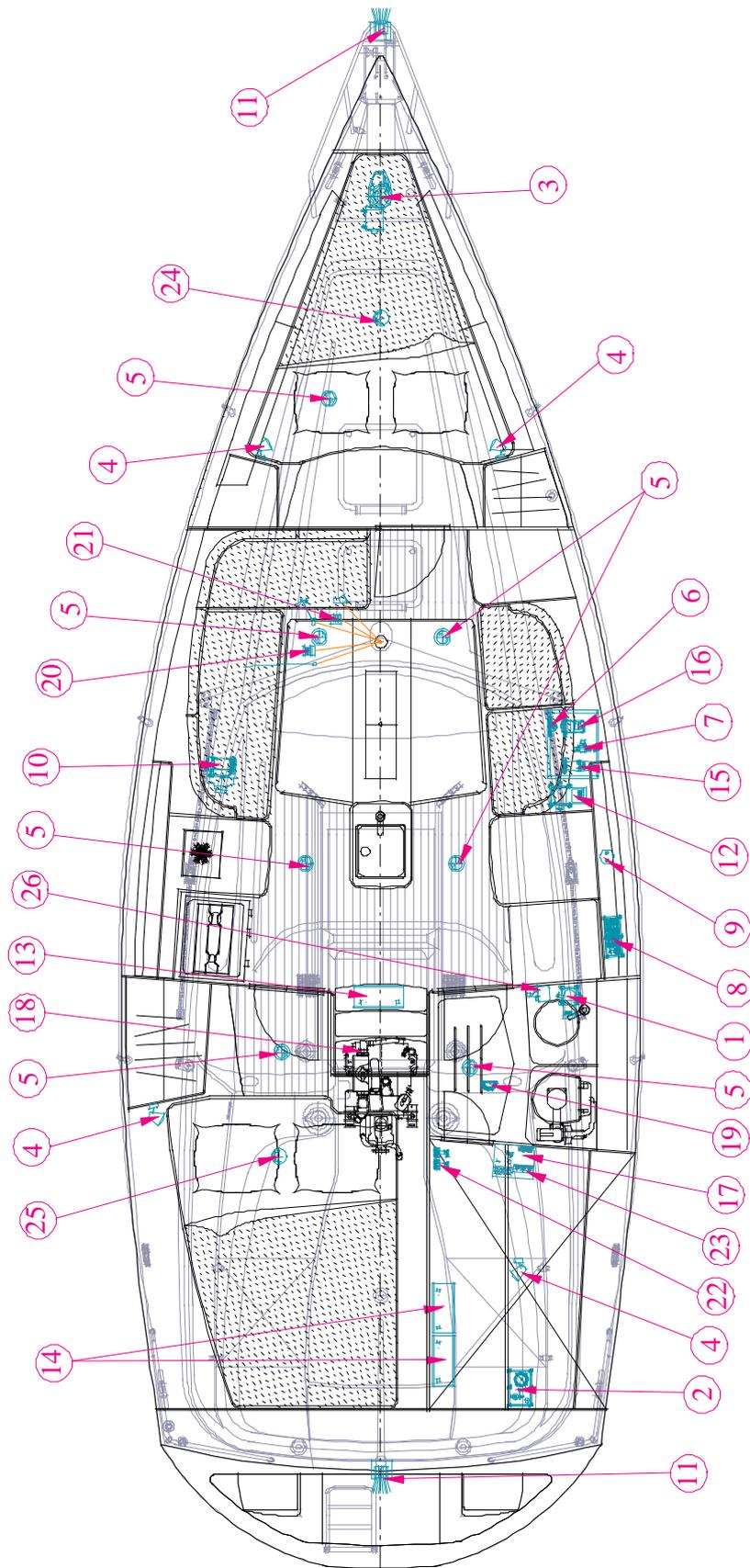
7



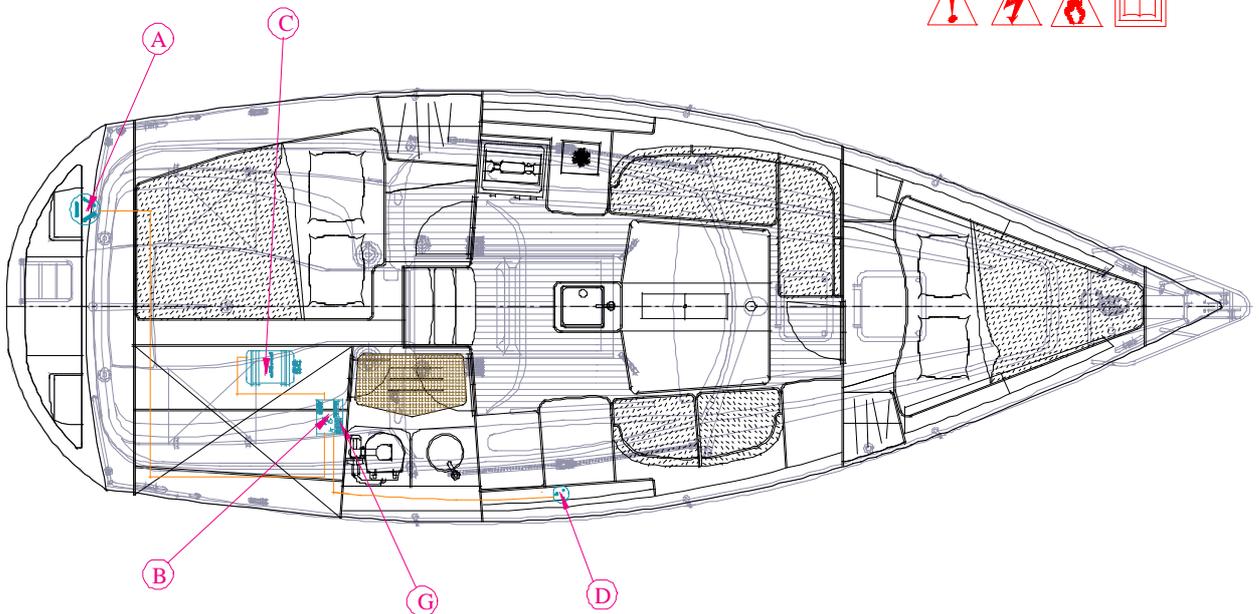
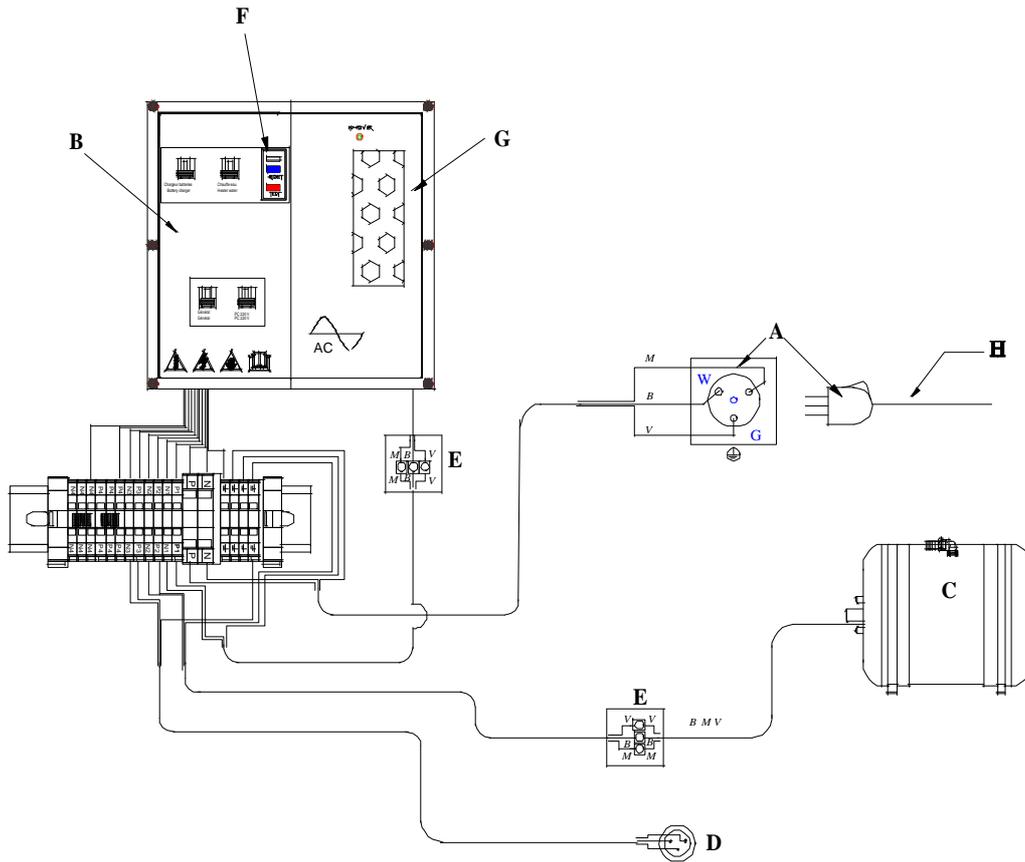
8



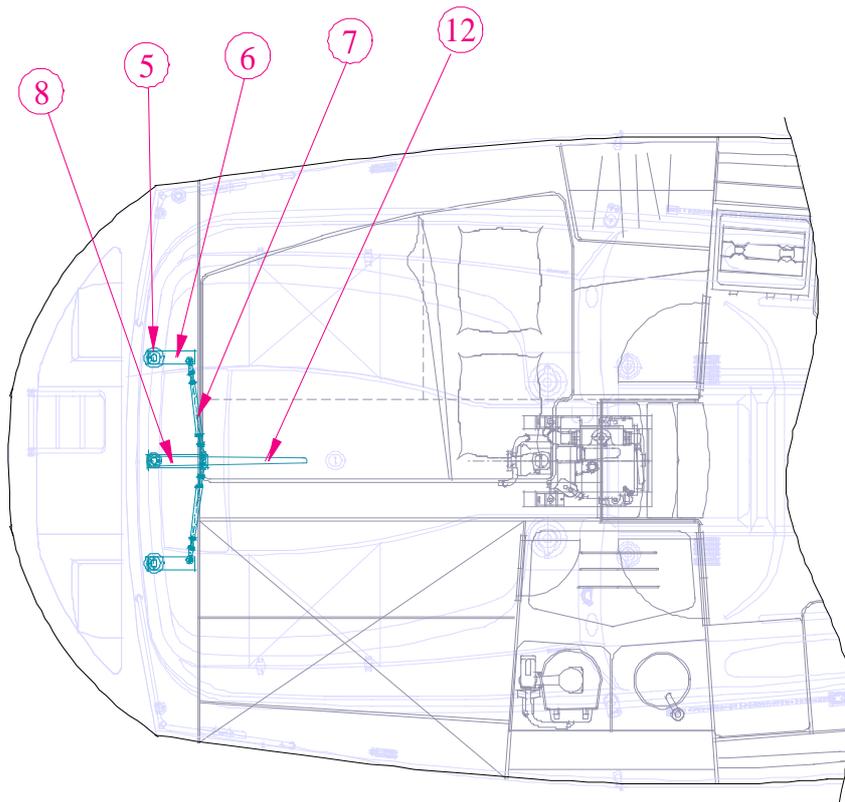
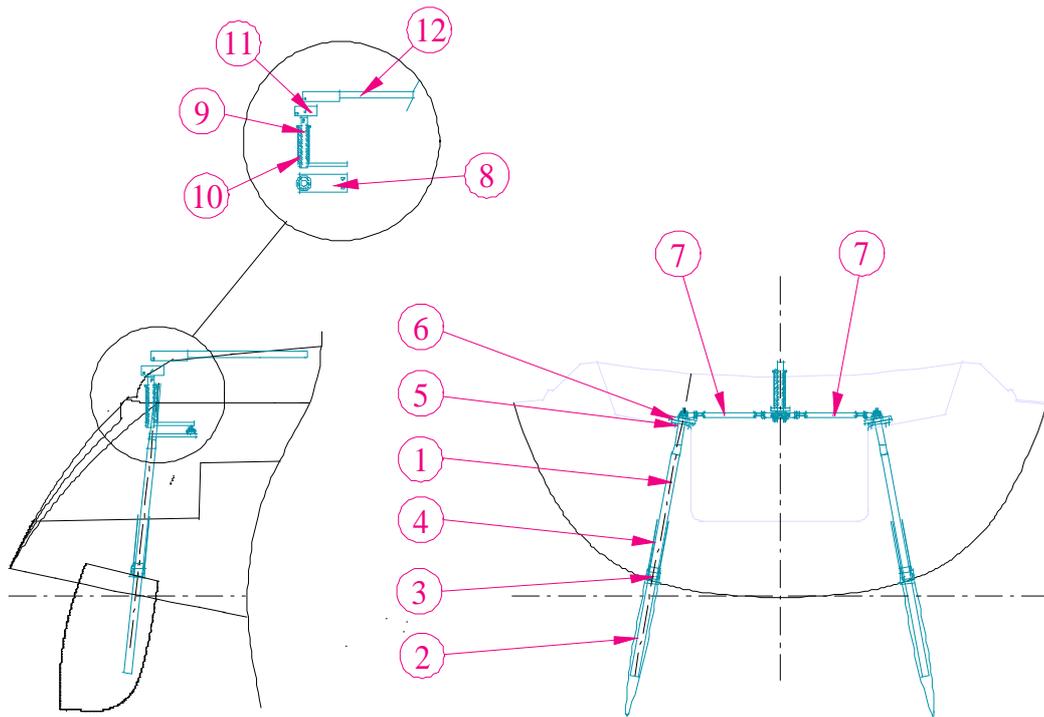
 MOYENS DE SAUVETAGE			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	1 Radeau de survie	1	1 Life raft
2	1 Echelle repliable dans tableau arrière (récupération d'homme à la mer)	2	1 Folding swim ladder on the transom door (use it to reboard a man)
3	Cadène pour harnais	3	
4	Ligne de vie de pont Td*	4	Starboard life line
5	Ligne de vie de pont Bd*	5	Port life line
6	Taquets de remorquage	6	Towing cleats
Zone pont de travail 		Working deck 	
7	Zone teck	7	Teak area
			
8	Zone antidérapant	8	Non-skid area
<p>*Option</p>			

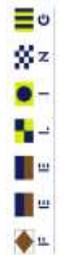
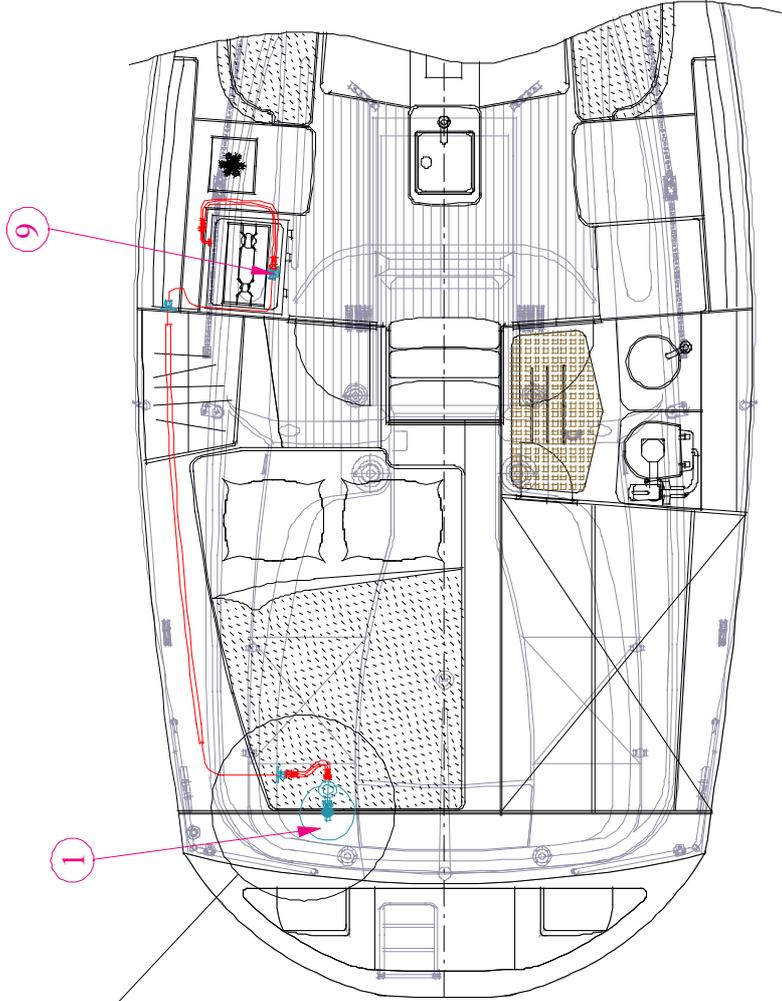
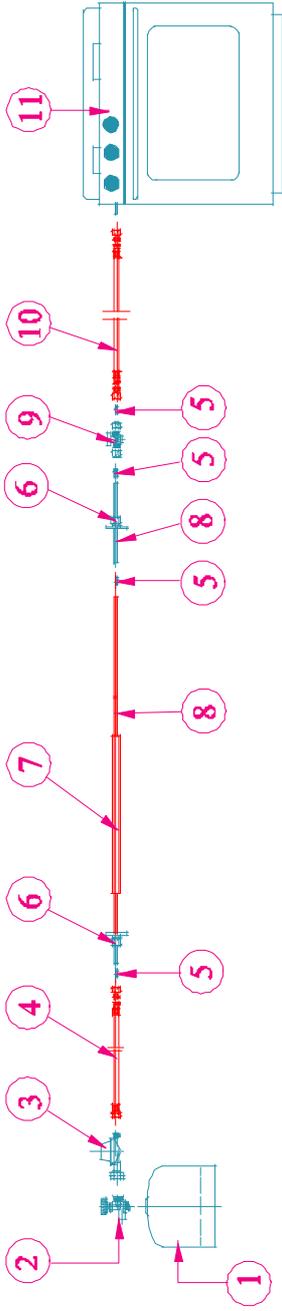


 IMPLANTATION ELECTRIQUE 12 V CC		 12 V DC ELECTRICAL INSTALLATION	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Pompe vidange de douche	1	Shower pump port
2	Tableau moteur	2	
3	Guindeau	3	Windlass
4	Spot orientable	4	Swiveling spot
5	Plafonnier	5	Deackhead light + switch
6	Débitmètre	6	
7	Filtre	7	
8	Tableau électrique 12 V	8	12 V electrical panel
9	Prise 12 V	9	12 V outlet
10	Groupe froid	10	Fridge unit
11	Feux de navigation	11	
12	Pompe de cale	12	Bilge pump
13	Batterie moteur 65 Ah	13	Engine battery
14	Batterie servitude 65 Ah (+ 1 en option)	14	House battery
15	Vase expansion	15	
16	Pompe groupe d'eau	16	Fresh water pump
17	Chargeur de batteries	17	Battery charger
18	Alternateur 115 Ah	18	
19	Compas	19	Compass
20	Feu de hune	20	Steaming light
21	Feu mouillage	21	
22	Coupes batteries	22	Battery switch
23	Tableau électrique 220 V	23	220 V electrical panel
24	Jauge à eau	24	
25	Jauge gasoil	25	
26	Interrupteur pompe de douche	26	

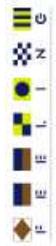
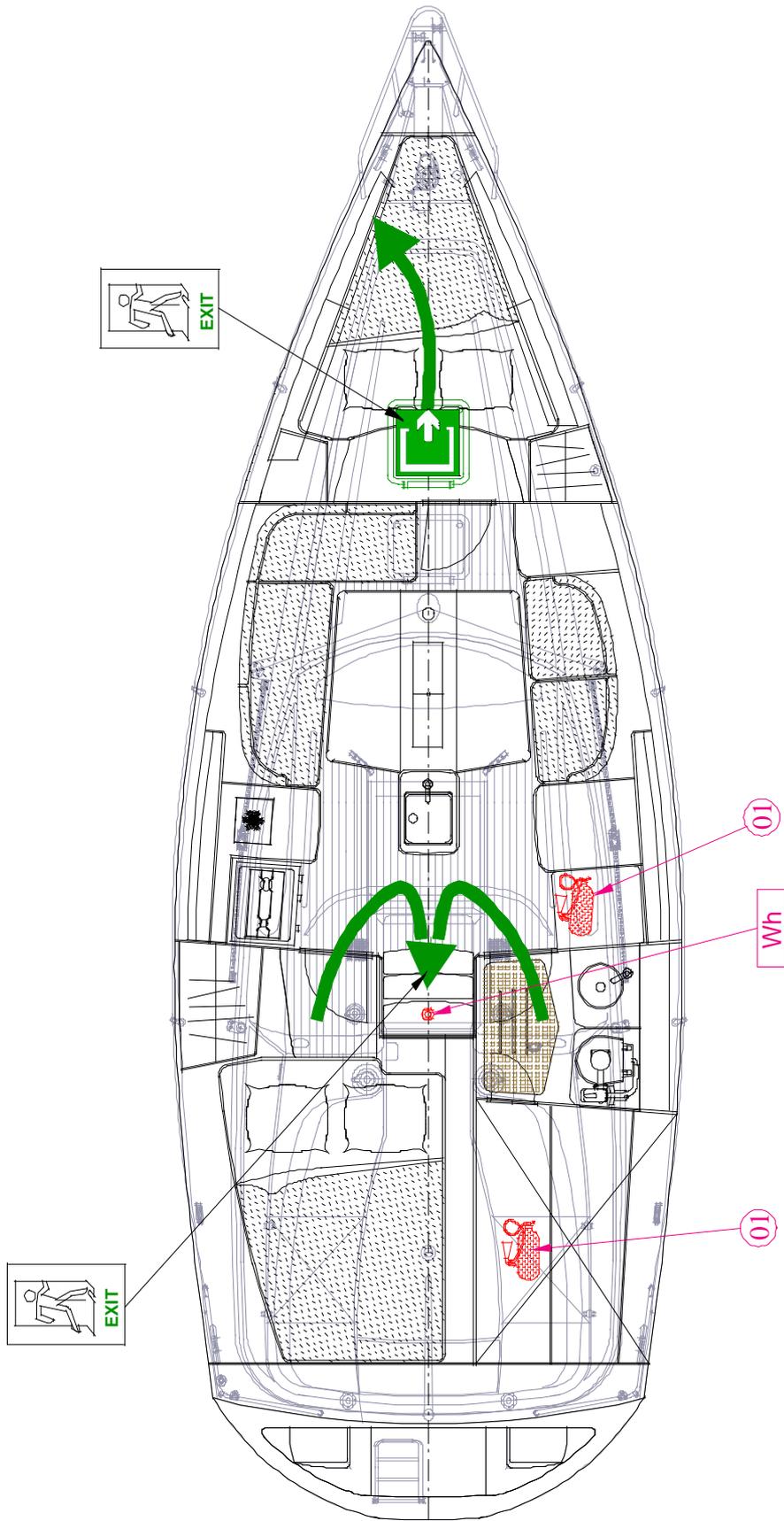


 IMPLANTATION ELECTRIQUE AC		 AC ELECTRICAL INSTALLATION	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
<i>Equipement</i>		<i>Equipment</i>	
A	Prise de quai	A	Shore connection - plug and socket
B	Coffret élec. avec disjoncteur général	B	Electrical box with main circuit breaker
C	Chauffe-eau	C	Water heater
D	Prises 220 V	D	220 V outlets
E	Boîte de connexion	E	Connection box
F	Disjoncteur différentiel	F	Dual polar differential switch
G	Chargeur	G	Battery charger
H	Ligne de quai	H	Shore cable
<i>Couleurs des fils électriques</i>		<i>Colours of electrical wiring</i>	
b	Bleu clair	b	Light blue
g	Vert	g	Green
m	Marron	m	Brown
n	Noir	n	Black
r	Rouge	r	Red
v	Vert jaune	v	Green yellow
w	Blanc	w	White

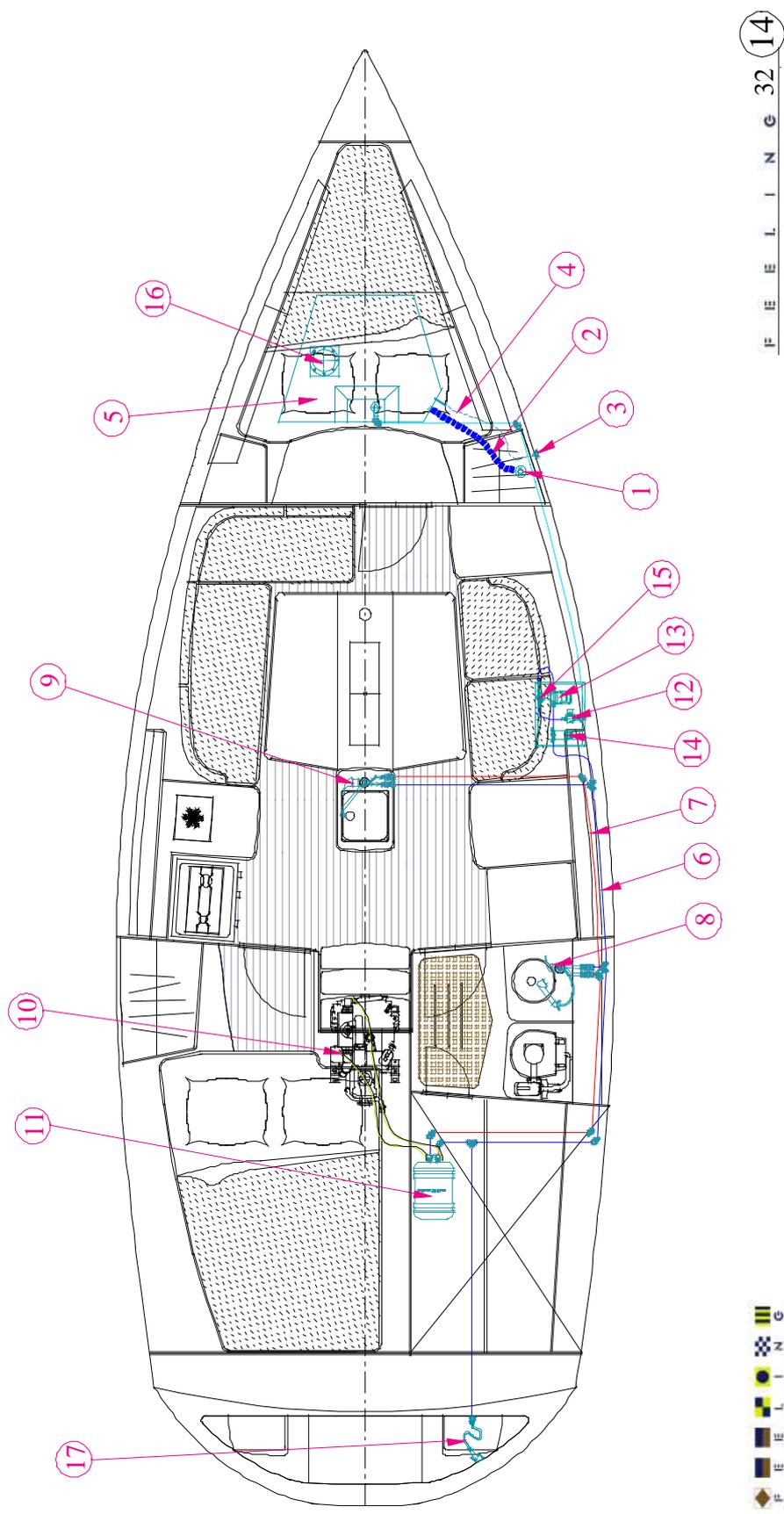




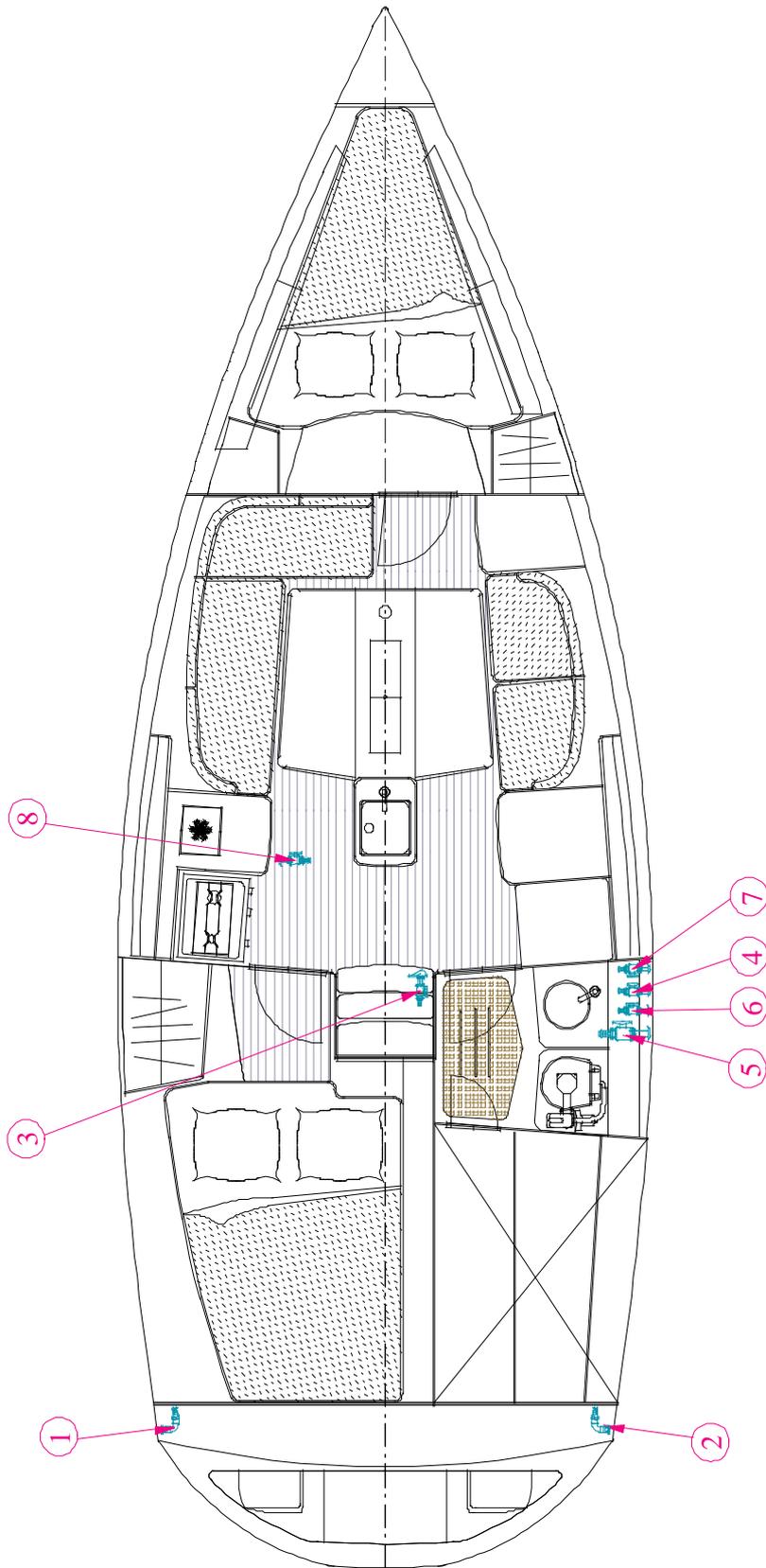
 CIRCUIT GAZ		 GAS SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Bouteille de gaz 1,8kg **	1	1,8kg gas tank **
2	Robinet à valve CE (Fr. ou All)**	2	CE shut-off valve (Fr. or Ger.)**
3	Détendeur 30mbar CE (Fr. ou All)**	3	30mbar CE regulator (Fr. or Ger)
4	Tuyau connexion moyenne longueur	4	Medium length connection hose
5	Entretoise / tube 6x8	5	Spacer piece / 6x8 pipe
6	Passe cloison étanche	6	Watertight bulkhead grommet
7	Tube PVC	7	PVC pipe
8	Tuyau de cuivre 6x8	8	6x8 copper pipe
9	Robinet de gaz CE (dans le compartiment sous le four)	9	CE gas shut-off valve (in compartment under stove / oven)
10	Tuyau connexion grande longueur	10	Long length connection hose
11	Réchaud four 2 feux	11	2 burner stove / oven
**	Hors Fourniture		



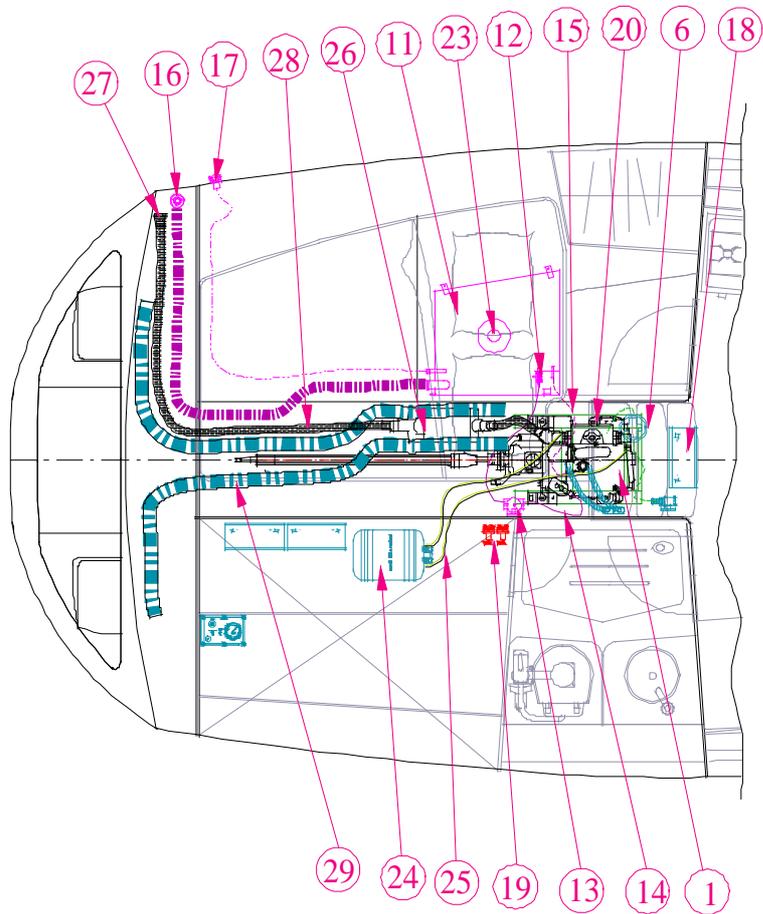
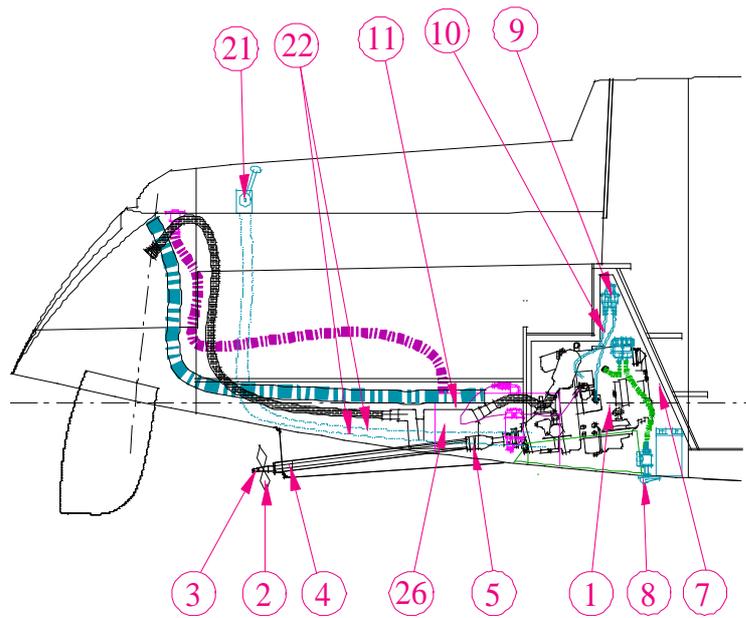
 EVACUATION DU NAVIRE		 ABANDONING SHIP	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
Ex	Emplacement préconisé pour les extincteurs**	Ex	Recommenced places for extinguisher**
Wh	Orifice extincteur machine	WH	Engine compartment extinguishing hole
Exit	Issue de secours	Exit	Exit
<i>Emplacements préconisés pour l'extincteur</i>			
1	Rangement cuisine		
1	Poste de barre coffre arrière tribord		
1	Dans penderie cabine avant		
	Emplacement désigné pour un extincteur portatif ou le placard où il est entreposé		
	Direction vers laquelle s'échapper		
	Sortie la plus proche, par exemple panneaux de pont		
	Pour signaler la commande manuelle d'un système d'extinction fixe		
	Prés de liquides inflammables (bouchons, réservoirs, placard à gaz)		
<i>Hors fourniture**</i>			



 CIRCUIT EAU DOUCE		 FRESHWATER SYSTEM	
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Nable de remplissage	1	
2	Tuyau de remplissage	2	
3	Event	3	
4	Tuyau d'évent	4	
5	Réservoir eau douce 200 L	5	
6	Tuyau eau froide	6	
7	Tuyau eau chaude	7	
8	Mitigeur douchette salle de bain	8	
9	Mitigeur Cuisine	9	
10	Faisceau échangeur moteur / ballon	10	
11	Chauffe eau	11	
12	Filtre eau douce	12	
13	Groupe d'eau sous pression	13	
14	Vase expansion	14	
15	Débitmètre	15	
16	Trappe de visite sur réservoir	16	
17	Douchette de pont	17	

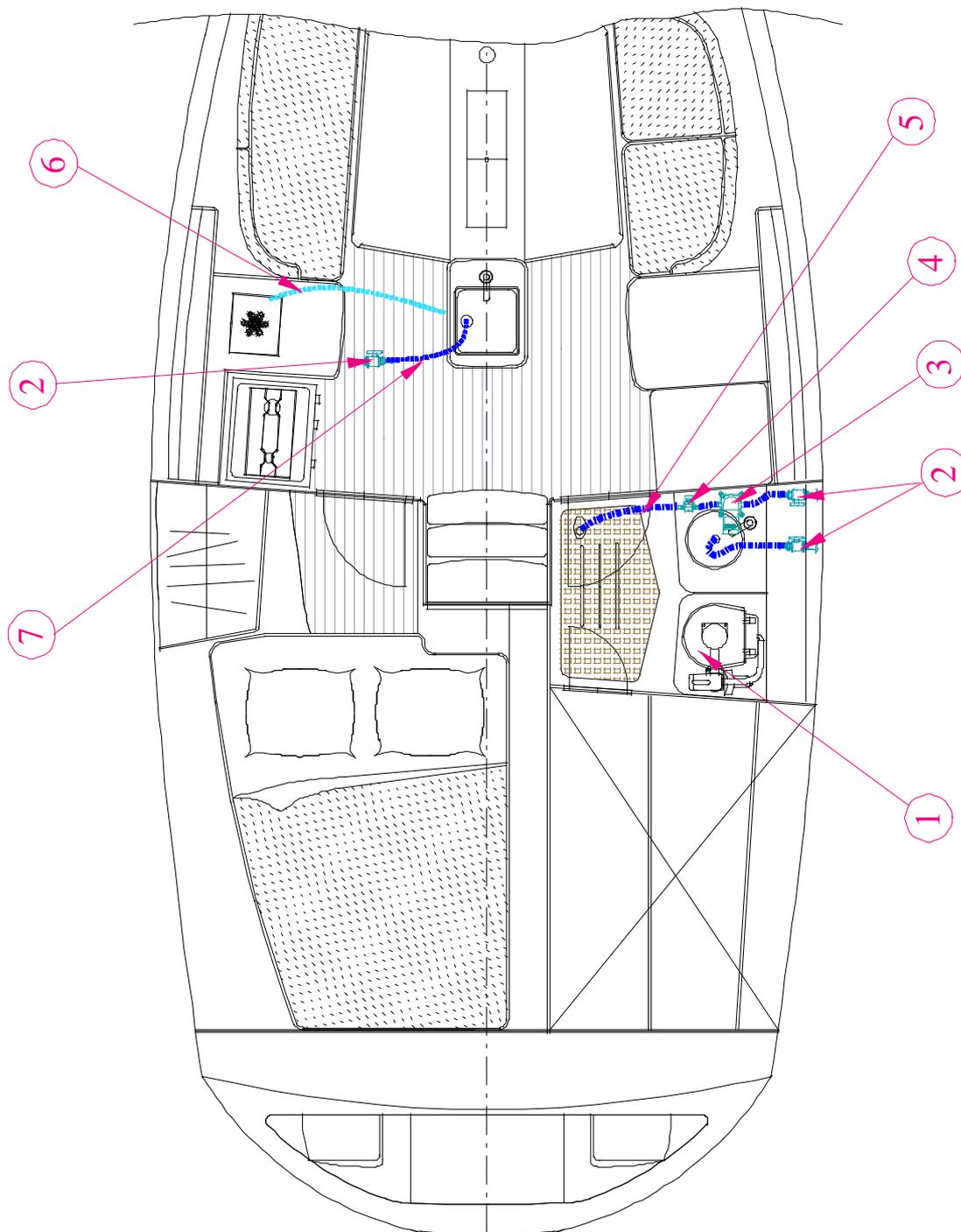


 VANNE ET PASSE COQUE		 SKINFITTINGS	
<i>Rep.</i>	<i>Description</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	Passe coque évacuation pompe manuelle	1	
2	Pompe électrique d'assèchement	2	
3	Aspiration eau de mer moteur	3	
4	Prise eau de mer WC	4	
5	Evacuation WC	5	
6	Evacuation lavabo	6	
7	Evacuation bac à douche (passe coque)	7	
8	Evacuation évier cuisine	8	

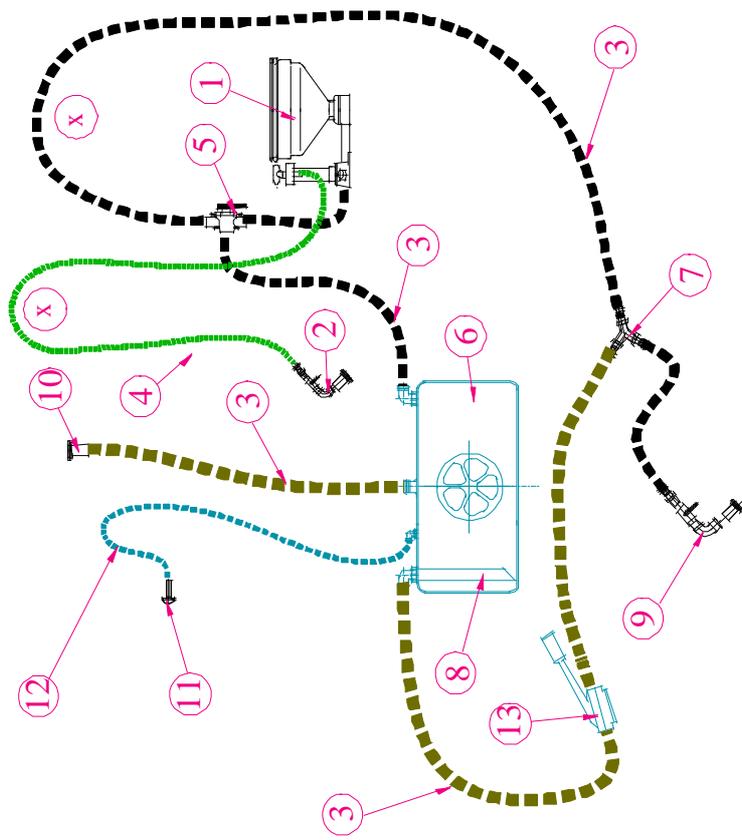
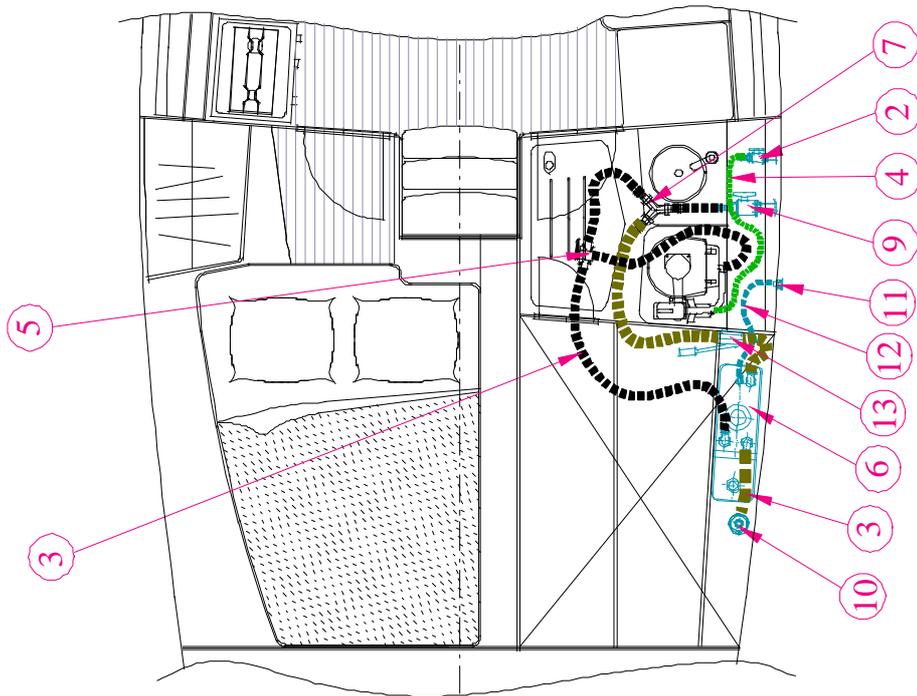


 IMPLANTATION MECANIQUE		 ENGINE INSTALLATION	
Rep.	Désignation	Ref.	Description
	Général		
1	Moteur Volvo 20 Cv	1	Main engine
2	Hélice 2 pales	2	
3	Anode	3	
4	Bague hydrolube	4	
5	Joint tournant	5	
	Circuit refroidissement		
6	Filtre eau de mer	6	Raw water strainer
7	Tuyau eau de mer	7	Raw water hose
8	Prise d'eau de mer	8	
9	Coude anti-siphon	9	
10	Tuyau anti-siphon	10	
	Circuit G.O		
11	Réservoir alu G.O. 70 L	11	
12	Vanne réservoir gasoil	12	
13	Filtre gasoil	13	Fuel filter
14	Tuyau alimentation gasoil	14	Fuel feed hose
15	Tuyau retour gasoil	15	
16	Nable de remplissage	16	
17	Event droit	17	
	Commande moteur		
18	Batterie de démarrage	18	Engine bed
19	Coupe circuit moteur	19	
20	Alternateur 115 A	20	
21	Commande moteur	21	
22	Câble de commande	22	
23	Jauge gasoil	23	
24	Chauffe eau	24	
25	Tuyau chauffe eau (échangeur)	25	
	Echappement / Ventilation		
26	Pot à barbotage	26	
27	Sortie d'échappement	27	
28	Tuyau d'échappement	28	
29	Gaine de ventilation	29	Ventilation duct

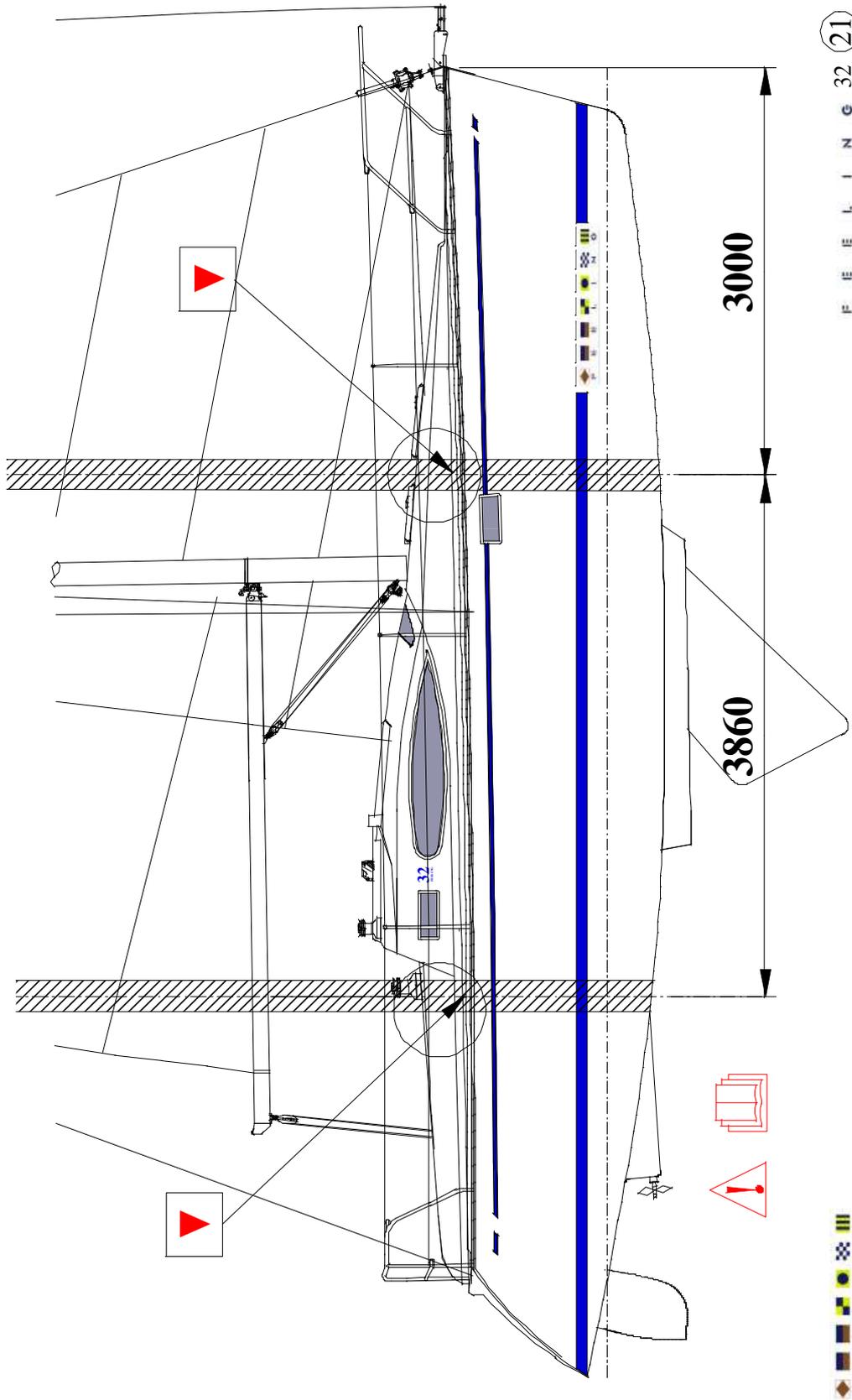
 CIRCUIT GASOIL			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	<i>Circuit gasoil</i>		<i>Fuel system</i>
1	Réservoir de gasoil 70 L	1	Fuel tank
2	Nable de remplissage gasoil	2	Fuel filler deck plate
3	Tuyau d'alimentation Ø 50	3	Fuel feed hose
4	Event Ø 16	4	Fuel tank vent
5	Tuyau d'évent gasoil	5	Fuel tank hose
6	Tuyau d'aspiration gasoil Ø 8	6	
7	Tuyau de retour gasoil	7	Fuel back hose
8	Filtre gasoil	8	Fuel filter
9	Moteur VOLVO 20 Cv	9	Main engine
10	Vanne de coupure alim. gasoil	10	

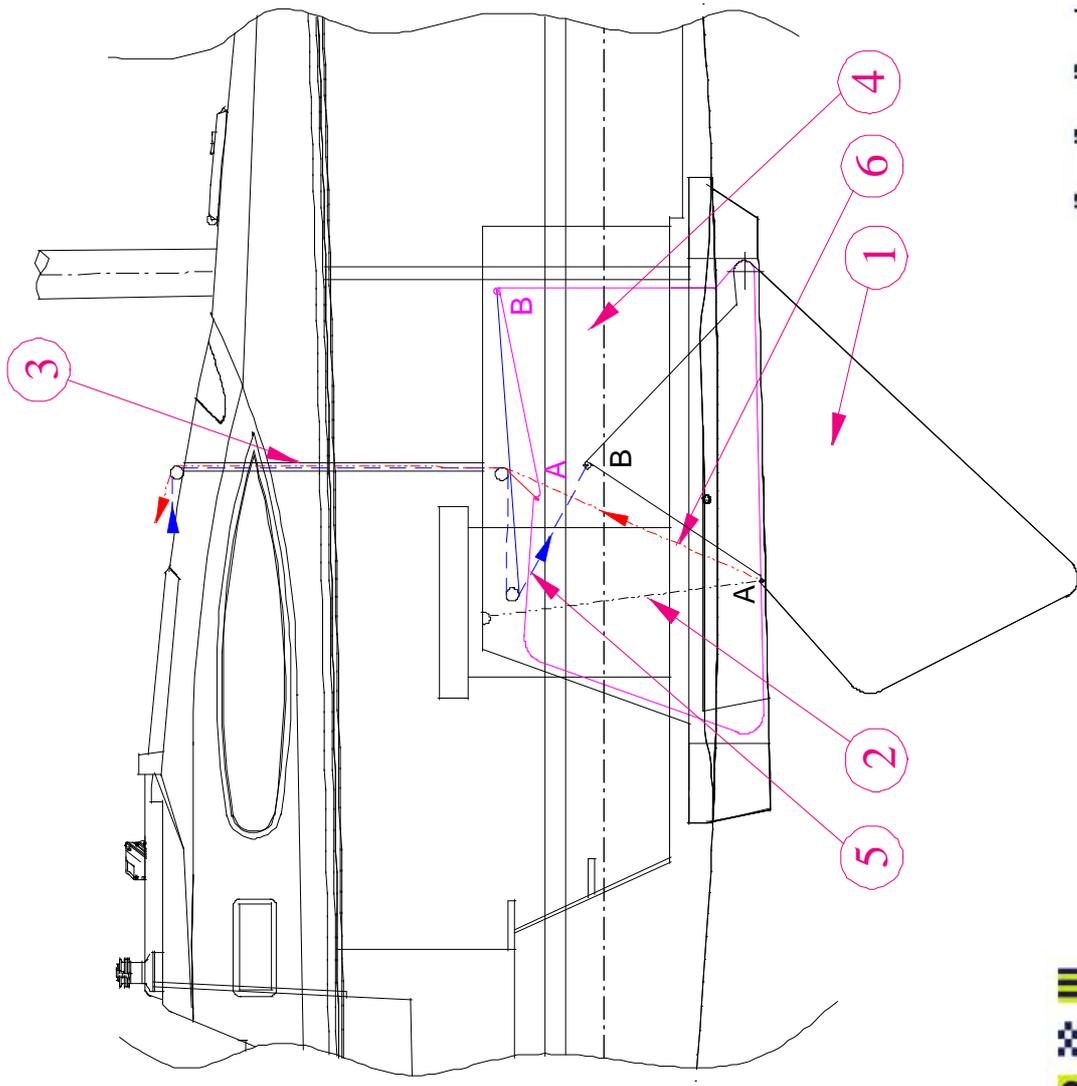


 CIRCUIT D' EAUX GRISES			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
1	1 WC	1	
2	Ensemble passe coque vanne 3/4"	2	
3	Pompe élec. vidange eaux usées	3	
4	Filtre	4	
5	Tuyau anti-odeur Ø 20	5	
6	Tuyau évacuation glacière Ø 25	6	



 HOLDING TANK			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
	(option)		
1	WC	1	
2	Ensemble passe coque vanne 3/4"	2	
3	Tuyau Ø 38	3	
4	Tuyau aspiration Ø 20	4	
5	Vannes 3 voies PVC Ø 38	5	
6	Holding tank polyéthylène	6	
7	Raccord en Y	7	
8	Tube plongeur	8	
9	Ensemble passe coque vanne 1"1/4	9	
10	Nable waste Ø 38 alu	10	
11	Event Diam. 16 mm	11	
12	Tuyau d'évent Ø 16mm int. Blanc	12	
13	Pompe de vidange holding tank	13	







 MANŒUVRE DE DERIVE			
<i>Rep.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Ref.</i>	<i>Description</i>
A	Relevage	A	Up
B	Descente	B	Down
1	Dérive	1	
2	Estrope de retenue	2	
3	Tube épontille	3	
4	Puit de dérive	4	
5	Manœuvre de dérive (descente)	5	
6	Manœuvre de dérive (montée)	6	

LISTE DES DOCUMENTS JOINTS

- 1. Manuel du propriétaire**
- 2. Acte de francisation**
- 3. Certificat de jauge marine marchande**
- 4. Un exemplaire de demande de licence de station mobile à envoyer à France Télécom**
- 5. Notice d'utilisation moteur et garantie**
- 6. Notice d'utilisation chargeur et garantie**
- 7. Notice d'utilisation réfrigérateur et garantie**
- 8. Notice d'utilisation de l'électronique et garantie**
- 9. Dossier électrique**
- 10. Notice d'utilisation des pompes**
- 11. Notice d'utilisation du groupe électrogène**
- 12. Notice d'entretien du four à micro-ondes**
- 13. Notice d'utilisation du réchaud**
- 14. Notice d'utilisation du détendeur**
- 15. Notice d'utilisation des toilettes**
- 16. Notice d'utilisation de l'auto radio et garantie**
- 17. Notice d'utilisation du pot d'échappement**
- 18. Notice d'utilisation du filtre à eau moteur**
- 19. Notice d'utilisation du guindeau**
- 20. Notice d'utilisation du compas**
- 21. Carnet des radeaux de sauvetage**
- 22. Notice Chauffe-eau**
- 23. Notice d'entretien du système de barre**